



# Mieux-Naître à Laval

Ensemble pour accueillir la vie



*Yoga maman-bébé*

*Capteuse de vie photographie, par Valérie Turcotte*

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2015-2016

*Présenté à l'Assemblée générale des membres  
Le 15 septembre 2016*

# Table des matières

|  |                |
|--|----------------|
| <b>1. Mot de la présidente.....</b>  | <b>page 3</b>  |
| <b>2. Mot de la directrice.....</b>  | <b>page 4</b>  |
| <b>3. Présentation de l'organisme.....</b>   | <b>page 5</b>  |
| Mission, Approche.....   | page 5         |
| Vision, valeurs et principes qui guident notre action .....  | page 6         |
| <b>4. Contexte et historique .....</b>   | <b>page 7</b>  |
| <b>5. Ouverture officielle.....</b>  | <b>page 9</b>  |
| <b>6. Assemblée générale .....</b>   | <b>page 12</b> |
| <b>7. Le Conseil d'administration .....</b>  | <b>page 12</b> |
| Composition du Conseil d'administration .....  | page 8         |
| Rencontres du Conseil d'administration .....   | page 9         |
| Journée d'appropriation du 8 novembre 2014.....  | page 9         |
| <b>8. Comités de Mieux-Naître à Laval .....</b>  | <b>page 13</b> |
| <b>9. Ressources matérielles.....</b>  | <b>page 14</b> |
| <b>10. Ressources humaines.....</b>  | <b>page 15</b> |
| <b>11. Volet communautaire - Cafés causeries .....</b>   | <b>page 15</b> |
| <b>12. Relevailles à domicile – Entente de collaboration.....</b>  | <b>page 17</b> |
| <b>13. Volet économie sociale – Offre de services .....</b>  | <b>page 18</b> |
| <b>14. Statistiques première année d'opération.....</b>  | <b>page 24</b> |
| <b>15. Autres revenus de nature commerciale .....</b>  | <b>page 24</b> |
| <b>16. Réseaux d'appartenance .....</b>  | <b>page 25</b> |
| Réseaux des CRP .....  | page 25        |
| Groupe MAMAN .....   | page 25        |
| Coalition pour la pratique sage-femme .....  | page 26        |
| CDC de Laval .....   | page 27        |
| Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) .....   | page 27        |
| Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL) .....  | page 28        |
| VizAxiom, Jeun'Est en forme et Avenir d'enfants.....   | page 28        |
| Autres concertations.....  | page 29        |
| <b>17. Partenaires financiers .....</b>  | <b>page 29</b> |
| Ville de Laval - Centre local de développement de Laval (CLD) - Conférence<br>régionale des élus de Laval (CRÉ).....   | page 29        |
| Réseau d'investissement du Québec (RISQ) .....   | page 30        |
| <b>18. Visibilité, réseautage et Facebook .....</b>  | <b>page 30</b> |
| Événements divers, réseautage .....  | page 30        |
| Page Facebook .....  | page 31        |
| <b>19. Autofinancement .....</b>   | <b>page 31</b> |
| <b>ANNEXE 1 - Faits saillants du dossier et communications avec les instances de santé pour l'établissement de MNL à titre de CRP en complémentarité avec les ressources du milieu .....</b> | <b>page 33</b> |
| <b>ANNEXE 2 - Lettre de Daniel Riverin, MSSS à MNL – 23 février 2016 .....</b>   | <b>page 43</b> |
| <b>ANNEXE 3 - Lettre de Michel A. Bureau, MSSS au Réseau des CRP – 24 février 2016 .....</b>   | <b>page 44</b> |
| <b>ANNEXE 4 - Impacts de la fermeture de MNL .....</b>   | <b>page 45</b> |
| <b>ANNEXE 5 – Modèle d'affaires et vision de développement.....</b>  | <b>page 50</b> |

## 1. Mot de la présidente

Aujourd'hui je quitte le CA après 5 ans de bénévolat au sein de Mieux Naître à Laval. À travers cette implication, j'ai pu vivre l'ouverture de nos portes en 2015, quel aboutissement! Depuis, nos services sont en grande demande et nous pouvons être fières d'avoir aidé des centaines de familles lavalloises à travers nos différents services. J'ai aussi vécu des montagnes russes d'émotions à travers nos levées de fonds et nos revendications politiques.



*Laloba photo*

*Sandra Aresteanu, présidente de MNL depuis 2011, lors de l'ouverture officielle du 14 septembre 2015*

J'ai fait mes premiers pas au sein du CA de Mieux Naître à Laval en 2011, avant même d'être enceinte! Ma première mission était l'éducation des femmes quant à l'accouchement physiologique et l'accessibilité aux services sage-femme à Laval. De par ma formation en chiropratique, je croyais sincèrement qu'une femme pouvait passer cette étape de la vie de façon naturelle et non médicamentée. De 2011 à 2016, j'ai vécu une grossesse, un accouchement naturel en maison de naissance, la dépression post-partum sévère d'une personne très proche de moi, les défis d'être maman et de démarrer une entreprise. Tous ces défis ont renforcé ma vision de la nécessité d'un service sage-femme à Laval, mais aussi le besoin essentiel d'un Centre de Ressources Périnatales. Un

CRP qui est un milieu de vie ouvert où chaque dyade parent-enfant vient chercher ce dont il a besoin. Que ce soit une écoute sans jugement, des activités pour briser l'isolement, des ateliers pour s'outiller dans la parentalité, des références dans le domaine de la périnatalité; un lieu de rencontre comme MNL devient une fourmilière de ressources pour les parents.

Je vous quitte avec le sentiment du devoir accompli, mais aussi avec la conviction qu'il reste beaucoup de travail à faire. De nouveaux défis personnels m'amènent à laisser ma place à quelqu'un qui pourra faire profiter MNL d'une énergie nouvelle. Avec tous les gens de cœur qui gravitent autour de MNL, je n'ai aucun doute que la réussite nous attend.

Votre présidente sortante,

*Sandra Aresteanu*

## 2. Mot de la directrice

Mieux-Naître à Laval est maintenant une véritable famille qui a élu domicile sur le boulevard de la Concorde dans le secteur Duvernay. Nous devrions n'avoir que des raisons de nous réjouir puisque ce projet, dont les premières graines furent semées en 2007, présente maintenant ses fruits sous forme de bébés nés de parents qui ont trouvé soutien dans ce milieu de vie qui leur est dédié.

Ce village où on est « Ensemble pour accueillir la vie » est maintenant bien implanté à Laval et c'est une réelle et immense satisfaction de rencontrer tous ces couples futurs parents, puis nouveaux parents, toutes ces familles avec qui nous partageons ce grand moment de leur vie. Nous sommes témoins de beaucoup de joie, mais aussi de difficultés, d'inquiétudes, d'épreuves... que notre grande équipe, régulière ou contractuelle, s'emploie de son mieux à soutenir et soulager.

Notre grand bonheur d'enfin accomplir notre mission, en voyant à quel point elle est essentielle, est cependant assombri par la crainte plus que tangible de faire face à la fermeture des portes. Depuis les balbutiements du projet de centre de ressources périnatales (CRP), notre modèle de développement n'a pas changé et il repose sur l'obtention d'un financement à la mission du Ministère de la santé et des services sociaux à titre d'entreprise d'économie sociale œuvrant en périnatalité. Bien que MNL ait franchi toutes les étapes telles que prescrites et bien que l'Agence de santé de Laval ait reconnu officiellement MNL en 2013, la demande de financement, pour le CRP de Laval qu'elle a déposé au ministère, est demeurée lettre morte; c'est la dure réalité.

Qu'à cela ne tienne, la famille MNL se mobilise et déploie des efforts continus pour que les familles de Laval ne perdent pas leur unique CRP. Le Conseil d'administration est impliqué comme jamais, plusieurs bénévoles s'activent à diverses tâches pour lever des fonds et participer à notre campagne de financement et de notoriété multiplateformes.

Je tiens à remercier toutes ces personnes que je ne peux toutes nommer pour leur générosité et leur engagement envers la poursuite de la mission de Mieux-Naître à Laval. Je souligne cependant l'engagement exceptionnel de Miriem Mkinsky de la firme Karitato et de Deanna Drendel, relationniste chevronnée, qui encadrent cette campagne en fournissant généreusement un nombre incalculable d'heures *pro bono*. Un énorme merci à toutes ces personnes, sans vous Mieux-Naître à Laval ne serait déjà plus là.

*Lysane Grégoire*

Directrice générale, Mieux-Naître à Laval



*Laloba photo*

*Lysane Grégoire, directrice de MNL  
lors de l'ouverture du 14 septembre*

### 3. Présentation de l'organisme

Mieux-Naitre à Laval est un organisme à but non lucratif enregistré sous la Partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chap. C-38, art. 218) en date du 3 septembre 2010, telles qu'en font foi les lettres patentes qui lui ont été délivrées. MNL apparaît au registre des entreprises sous le numéro d'entreprise du Québec 1166807561. MNL est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada depuis le 2 juillet 2014 sous le numéro 83845 7281.

#### Mission

Mieux-Naitre à Laval a pour mission de soutenir les parents, les mères en particulier, dans le but de les aider à vivre la venue d'un enfant de la façon la plus harmonieuse et satisfaisante possible, en leur offrant des services en périnatalité, incluant ceux des sages-femmes.



*Café-causerie du mardi matin*

*Nancy Millette, A2 Photographes*

#### Approche

Son approche repose sur les principes suivants :

- un **milieu de vie communautaire et interculturel** dédié aux femmes et à leur famille lors de la période périnatale, en tenant compte des connaissances récentes dans les domaines de la prévention, du capital social, de l'égalité et de l'intégration citoyenne;
- **l'implication des parents au premier plan** dans l'animation, l'organisation, l'offre et l'appréciation des services; l'intégration citoyenne et le sentiment d'appartenance des parents;
- un **soutien personnalisé** qui comprend les volets de service suivants : la santé globale des mères et des nourrissons, l'adaptation aux rôles maternel et paternel, le renforcement du réseau social et l'autonomie financière.

## Vision

D'ici 2018, Mieux-Naître à Laval souhaite faire rayonner avec succès son **modèle d'affaires en périnatalité** à Laval et au Québec.

Pour ce faire, il souhaite développer des **alliances et des partenariats**, notamment avec le réseau communautaire, le réseau des CRP, de même que le réseau de la santé et des services sociaux de Laval.

Ainsi **ancré dans son milieu**, Mieux-Naître à Laval sera à même d'assurer son **rendement économique** (ressources humaines, matérielles, financières et partenariales) et sa **rentabilité sociale** (réponse aux besoins exprimés par les familles).

## Valeurs et principes qui guident notre action

Voici les valeurs adoptées par le conseil d'administration en septembre 2011 :

**La famille** Les valeurs de Mieux-Naître à Laval sont centrées sur la famille, reconnue comme premier milieu de vie et d'épanouissement de l'enfant. Les parents détiennent l'expertise naturelle pour assurer le développement optimal de leur enfant lorsqu'ils bénéficient de la sollicitude<sup>1</sup> de leur communauté, cette famille élargie. La collectivité joue un rôle clé pour l'équilibre et l'harmonie de la famille.

**La solidarité**<sup>2</sup> MNL valorise le capital social et souhaite contribuer à renforcer la densité et la qualité des relations sociales et interculturelles; prendre le temps de se connaître, accompagner, favoriser l'entraide, créer des liens d'amitié et de nouvelles solidarités.

**La santé et le bien-être global** MNL considère que la grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont des processus physiologiques naturels qui nécessitent confiance et soutien, respect et bienveillance. Ces conditions réunies favorisent la santé et le bien-être global, la préservation de l'intégrité physique et psychologique des personnes de même que l'attachement parent-enfant.

**L'ouverture** MNL anime un milieu de vie communautaire accueillant et chaleureux, ouvert aux familles dans le respect de leur culture, de leurs choix et de leurs valeurs. MNL s'ouvre à la pluralité des significations personnelles et culturelles que la famille attribue à la grossesse, à la naissance et à l'expérience de nouveaux-parents.

---

<sup>1</sup> Sollicitude, n. f. Attention soutenue, à la fois soucieuse et affectueuse, intérêt; affection. Témoignage de cette attention. (Source : Version électronique du nouveau Petit Robert 2011)

<sup>2</sup> Solidarité, n.f. Relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne pour les unes, l'obligation morale, de ne pas desservir les autres, de leur porter assistance. (Source : Version électronique du nouveau Petit Robert 2011)

**L'empowerment**<sup>3</sup> MNL actualise l'empowerment en reconnaissant :

- l'engagement social et économique des mères de même que leur capacité à déterminer leurs besoins et à contribuer à leur propre émancipation;
- l'importance de la place du père et l'exercice des rôles parentaux dans une perspective d'équité et de complémentarité;
- les besoins fondamentaux du bébé et ses moyens de les communiquer;
- l'importance de l'information mise à jour et de qualité pour favoriser l'autonomie et la prise de décision plus éclairée;
- les forces de son milieu, en favorisant le développement du plein potentiel de tous ses membres ainsi que leur participation démocratique.

Le principe qui reconnaît que la naissance appartient aux femmes et aux familles demeure central.

## 4. Contexte et historique

Dans les années 70, la médicalisation de l'accouchement est à son comble. Les routines hospitalières sont invasives et nombreuses; la position d'accouchement sur le dos est imposée et la femme est attachée à la table; 55% des femmes en 1971 sont sous anesthésie générale lors de l'expulsion du bébé<sup>4</sup>. Dans les années 80, 8000 personnes participent aux Colloques régionaux « Accoucher... ou se faire accoucher ? ». Les parents réclament davantage d'information pour faire des choix éclairés. On veut des soins plus humains, moins de routines et d'interventions; on réclame des maisons de naissance (MdN) et des sages-femmes.

En 1990, le gouvernement du Québec adopte la Loi 4 pour encadrer la pratique des sages-femmes dans le cadre de projets-pilotes en maisons de naissance. Les premières maisons de naissance ouvriront en 1994. Considérant le succès de l'expérimentation, en 1999, la Loi 28 est adoptée, un Ordre professionnel spécifique est mis en place de même qu'une formation universitaire : le BAC sage-femme d'une durée de 4 ans à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Actuellement, il y a 9 maisons de naissance au Québec, aucune à Laval, qui permettent à moins de 2% des femmes du Québec de recourir aux sages-femmes.

---

<sup>3</sup> Le terme empowerment désigne, en périnatalité, le fait pour une femme enceinte et un couple de se prendre en charge plutôt que de laisser le personnel de santé prendre seul les décisions concernant la naissance à venir. Il s'agit d'encourager, de remettre en avant plan la capacité du corps de la femme à accoucher et non pas de "se faire accoucher". En ressources humaines, l'empowerment repose sur trois piliers : la vision, l'autonomie et l'appropriation. Une équipe empowered sait où elle va (vision), a une marge de manœuvre suffisante pour y aller (autonomie) et se sent légitime de mener cette action (appropriation). (Source : Wikipedia)

<sup>4</sup> Source : « *L'enfantement dans un Québec moderne : générations, mémoires, histoire* », Andrée Rivard Ph.D., 2010, p. 96.

À la fin des années 90, lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, le Chantier de l'économie sociale et des partenaires en périnatalité développent un projet visant à regrouper des services et des activités en périnatalité au sein d'entreprises d'économie sociale.<sup>5</sup> L'idée était, sur un territoire donné, de structurer une offre de services continus, de la conception du bébé jusqu'à ce qu'il ait 2 ans, afin d'offrir un soutien à toutes les familles et d'atteindre les objectifs de prévention des politiques de santé, de bien-être et de périnatalité de l'époque. Dix projets de Centres de ressources périnatales (CRP) ont alors vu le jour au Québec. À Laval, un projet avait été déposé, mais n'a pu se réaliser l'un des 4 CLSC ayant refusé d'appuyer le projet.

Vers 2004, la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) participait à un comité citoyen qui revendiquait des services de sages-femmes à Laval. En 2007, la TCLCF proposait d'inclure le développement d'une maison de naissance et des ressources en périnatalité dans le cadre des consultations sur le plan de développement quinquennal de la CRE. Puis, fin 2007, Lysane Grégoire se joint au Comité santé de la TCLCF dans le but de stimuler le projet d'une MdN à Laval. Ce Comité favorisera la mobilisation autour d'un projet qui s'est rapidement mérité la création d'un comité spécifique, soit le Comité périnatalité Laval.

Le Comité santé a réalisé, en 2008, un sondage qui a mis en lumière que, non seulement les Lavalloises étaient très intéressées à avoir une maison de naissance sur leur territoire, mais aussi que plusieurs services autour de la naissance manquaient à Laval; des services que les mères allaient chercher en périphérie de la région. C'est au sein du Comité périnatalité Laval, en 2008-2009, que s'est précisée la vision d'un projet intégrateur qui prendrait la forme d'un milieu de vie destiné à répondre aux besoins des parents au moment de l'arrivée d'un nouvel enfant. Ainsi se dessinait le projet du premier Centre de ressources périnatales au Québec hébergeant une maison de naissance avec services de sages-femmes.

Début 2010, le projet ayant atteint un certain degré de maturité, la création d'un nouvel organisme dédié à la réalisation concrète de ce projet d'économie sociale s'avère nécessaire.



Le 18 avril 2010, un Conseil provisoire est élu (ci-contre) avec le mandat de fonder *Mieux-Naitre à Laval (MNL)*, dont le nom est adopté le même jour. L'organisme à but non lucratif obtient ses lettres patentes en septembre 2010 et poursuit activement les démarches pour se développer.

<sup>5</sup> Source : site du Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec, [www.reseaudescrp.org](http://www.reseaudescrp.org)



L'année 2011 a été essentiellement consacrée à la réalisation d'un plan d'affaires avec la précieuse collaboration de *Micheline Bérubé, management et administration*. Ce travail de fond permet de situer le projet au sein des politiques publiques et de l'organisation québécoise des soins en périnatalité. Le plan d'affaires présente les fondements de MNL, son utilité sociale, son ancrage dans le milieu, une analyse de faisabilité, le modèle d'affaires, les espaces et ressources matérielles requis, les stratégies d'organisation et enfin, les budgets.

L'automne 2011 marque un tournant majeur pour le projet par l'obtention d'un prêt de 100 000\$ du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et d'une subvention de 50 000\$ de la Conférence régionale des élus de Laval (CRE). Obtenues sur les bases d'un solide plan d'affaires, ces sommes ont permis à MNL de poursuivre activement la réalisation du projet avec deux ressources humaines rémunérées. Un an plus tard, les activités du volet communautaire sont amorcées tandis que les services du volet économie sociale démarrent au printemps 2014, tel que prévu au plan d'affaire, mais sans ouverture de porte cependant.

L'année 2014-15 est consacrée à l'implantation des rencontres prénatales et de l'accompagnement à la naissance. S'ajouteront le massage de bébé et les consultations en allaitement. Ne disposant pas de locaux, l'organisme bénéficie de la collaboration de la Maison de quartier Vimont et du Relais familial d'Auteuil pour tenir ses activités. En parallèle, les représentations se poursuivent et mènent à des ententes avec la Ville, la Conférence régionale des élus (CRÉ), le Centre local de développement (CLD) de Laval et l'Agence de santé et de services sociaux de Laval. Au 31 mars 2015 on apprend que le financement consenti par les partenaires régionaux permettra la signature d'un bail.

L'année 2015-16, année qui fait l'objet du présent rapport, constitue un autre virage d'importance où Mieux-Naitre à Laval s'installe dans ses propres locaux sur le boulevard de la Concorde, secteur Duvernay. L'embauche d'une équipe de base permet de déployer l'offre de services incluant les relevailles à domicile qui font l'objet d'une entente de collaboration avec le CSSS de Laval. Cette première année avec pignon sur rue s'est très bien déroulée au plan des opérations, cependant, les représentations ont dû se poursuivre activement afin d'obtenir le financement essentiel à la mission du CRP auprès du ministère de la santé. Malheureusement, le financement n'a pas été obtenu, ce qui place l'organisation à risque de fermer ses portes.

## 5. Ouverture officielle

Le 14 septembre 2015 était une journée bien spéciale pour Mieux-Naitre à Laval qui franchit une étape importante en disposant maintenant de 3000 pieds carrés pour déployer son offre de services. Une grande journée aussi pour les familles de la région qui bénéficient maintenant d'un milieu de vie qui leur est dédié lors de la venue d'un enfant. Toute l'équipe était très fière de présenter ses locaux, situés au 3534 de la Concorde Est, qui incluent notamment une grande salle pour les cours de groupe, des bureaux pour les services professionnels et une aire bistro dont l'emblème et le nom ont été dévoilés : le Bistro Mamatoto.

C'est en présence de plusieurs acteurs régionaux importants que MNL a inauguré ses nouveaux locaux. Présente à l'événement, Francine Charbonneau, alors Ministre de la Famille, Ministre responsable des Aînés, Ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation, Ministre responsable de la région de Laval et députée de Mille-Îles, s'est réjouie de cette initiative dans sa circonscription : « Je suis fière d'appuyer, depuis ses débuts, les démarches de cet organisme qui



*Madame Francine Charbonneau, Ministre de la Famille, Ministre responsable des Aînés, Ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation, Ministre responsable de la région de Laval et députée de Mille-Îles*

s'emploie à faire une vraie différence dans la vie des familles et ce, à un moment critique. La famille est le premier milieu de vie où l'enfant s'épanouit, souligne la ministre, et les services de Mieux-Naître à Laval favorisent des expériences positives qui auront un impact à long terme ».



*Monsieur Marc Demers, Maire de Laval et Lysane Grégoire, Directrice générale de Mieux-Naître à Laval*

« Favoriser le mieux-être des familles lavalloises et améliorer leurs conditions de vie est un objectif central pour la municipalité » rappelait quant à lui le maire de Laval, Marc Demers. « En soutenant les familles au moment où elles ont un bébé, c'est ce que Mieux-Naître à Laval fait, et c'est pourquoi je leur accorde mon appui et que je continuerai à le faire. »

Julie Vaillancourt, nouvelle directrice programme jeunesse du CISSS de Laval, était également présente et tenait à souligner l'importance des services de relevailles pour accorder un répit salutaire aux familles : « Nous avons conclu une entente de collaboration avec MNL pour que les familles puissent obtenir l'aide requise lorsque cette période de besoins intenses devient particulièrement éprouvante. Cette intervention auprès des familles agit en prévention et favorise une meilleure santé globale pour la mère comme pour l'enfant » a-t-elle expliqué.

De son côté, la directrice de MNL, Lysane Grégoire, s'est réjouie de cette avancée tant attendue pour les familles, mais elle lançait également un appel aux appuis afin que l'organisation obtienne le financement de sa mission par le Ministère de la santé et des services sociaux pour l'année 2016-17, car les sommes obtenues des divers partenaires régionaux pour cette année de démarrage ne seront pas récurrentes.

Plus d'une centaine de personnes ont assisté à l'événement dont plusieurs élus, partenaires membres et bénévoles qui ont participé à l'émergence du premier centre de ressources périnatales à Laval. Merci à Laloba pour ses superbes photos.



*Madame Julie Vaillancourt,  
Directrice Programme  
Jeunesse. CISSS de Laval*



## 6. Assemblée générale annuelle des membres

Tenue le 14 septembre 2015 dans le cadre de l'ouverture officielle des nouveaux locaux, cette assemblée a réuni 22 participantEs et une ribambelle d'enfants. Ce fut l'occasion de :

- Adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2014;
- Présenter et adopter les états financiers pour l'année 2014-2015;
- Présenter et adopter le rapport d'activités annuel 2014-2015;
- Élire le Conseil d'administration qui accueille 4 nouvelles administratrices et 1 administrateur;
- Offrir une halte-garderie sur place afin de favoriser la participation des parents;
- Offrir un cocktail dînatoire aux participantEs.

L'assemblée a été présidée et animée par madame Marie-Joëlle Fluet, organisatrice communautaire au CSSS de Laval. Madame Sandra Aresteanu, membre du CA de MNL, a agi comme secrétaire d'assemblée.

## 7. Le Conseil d'administration

### Composition du Conseil d'administration

- Sandra Aresteanu, présidente  
*Chiropraticienne*
- Angèle Trudeau, vice-présidente  
*Sage-femme*
- Marie-France Lavoie, secrétaire  
*Notaire*
- Kim Chuong Hor, trésorière  
*Comptable*
- Caroline Durocher, administratrice employée désignée par ses pairs  
*Coordonnatrice aux services, MNL*
- Jocelyne Chevarie, administratrice  
*Conseillère financière*
- Éric Ouimet, administrateur  
*Conseiller financier*
- Cindy Gabriel, membre sans droit de vote  
*Notaire*
- Sabrina Strathmeier, membre sans droit de vote  
*Notaire*
- Lysane Grégoire, membre d'office sans droit de vote  
*Directrice générale, MNL*

Pour réaliser le développement du projet de Mieux-Naître à Laval, le Conseil d'administration compte sur une directrice générale, Lysane Grégoire, instigatrice du projet en 2007, qui a été présidente à la fondation (octobre 2010) et qui agit à titre de directrice générale depuis le début du prédémarrage (novembre 2011).

### **Rencontres du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration s'est rencontré à 14 reprises pour 9 rencontres régulières, 2 rencontres en plénière et 3 rencontres spéciales.

Rencontres régulières, de la 48<sup>ème</sup> à la 56<sup>ème</sup> : 11 mai, 22 juin, 27 juillet, 17 août, 16 octobre, 6 décembre 2015, et 18 janvier, 22 février et 21 mars 2016.

Plénières : 6 juillet (sur la planification des services à prioriser) et 5 décembre 2015 (appropriation du plan d'action).

Rencontres spéciales : 24 avril 2015 (autorisation de signature d'un bail et des protocoles d'ententes avec la Conférence régionale des élus (CRÉ), le Centre local de développement (CLD) de Laval, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL) et la Ville de Laval; 16 juin 2015 (autorisation de signature d'une entente de subvention salariale avec Emploi Québec) et 4 février 2016 (autorisation de signature de la demande de financement au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

## **8. Comités de Mieux-Naître à Laval**

Divers comités formés de membres du CA contribuent à la réalisation du plan d'action.

### **Comité Gouvernance**

Le mandat prioritaire de ce comité était de réviser et finaliser le plan d'action et doter MNL de politiques de saine gouvernance. Les impératifs de l'année de démarrage ont influencé l'agenda du comité. Ce dernier s'est rencontré à 3 reprises : le 13 avril 2015 pour discuter des modalités du bail à prévoir, le 20 mai 2015 pour évaluer les divers besoins en ressources matérielles du démarrage et de l'implantation dans les nouveaux locaux. Enfin, le comité s'est rencontré le 12 février 2016 et a établi les priorités à développer : un manuel de l'employé et un code d'éthique pour la gouvernance.

### **Comité Autofinancement-Communication**

Le jumelage de ces 2 comités a été décidé l'année précédente en raison des ressources humaines limitées et de la difficulté de maintenir plusieurs comités différents. Le comité s'est rencontré le 14 avril et le 9 décembre 2015 et a porté sa réflexion sur les besoins de promotions des nouveaux services de MNL.

## **Comité Membres et bénévoles**

Malgré un mandat important et une plus grande participation bénévole, malgré également la bonne volonté du conseil d'administration, ce comité ne s'est pas rencontré cette année.

## **Comité Offre de service**

Ce comité s'est rencontré le 9 novembre 2015 et le 11 janvier 2016 pour se pencher sur les enjeux liés aux divers services, notamment les relevailles. Par ailleurs, le comité a organisé une rencontre, le 15 janvier, pour faire le bilan des expériences des intervenantes et de l'intervenant assignés aux rencontres prénatales.

## **Comité Lac-à-L'Épaulé**

Ce comité ad hoc s'est rencontré le 3 novembre pour la planification d'une rencontre de Lac-à-l'Épaulé qui a finalement pris la forme d'une rencontre plénière (5 décembre 2015).

## **Comité Maison de naissance :**

Nouveau comité créé pour relancer les démarches en vue de l'accès aux services de sages-femmes et à une maison de naissance à Laval. Une première rencontre a lieu le 8 janvier 2016 pour faire le point sur l'historique du dossier. Rappelons qu'à l'automne 2013, l'Agence a fait la demande d'un budget pour l'embauche d'une chargée de projet sage-femme. Ce n'est qu'en décembre 2014 que nous apprenons que le ministère de la santé accordait un budget à Laval pour une chargée de projet. En mars 2015, nous apprenons que l'argent est dans les coffres de l'Agence, mais la réforme du réseau impose de nouveaux délais afin de pouvoir identifier quelles seront les personnes responsables du dossier. En janvier 2016, lors d'une rencontre au CISSSL, les nouvelles personnes en place ne sont pas au courant de ce budget. Nos énergies ayant dû se concentrer sur la pérennité du CRP, les démarches sont à reprendre pour stimuler le dossier. Entre temps, une liste se constitue avec toutes les personnes concernées, notamment les femmes qui ont demandé l'accès aux services à Laval. Nous souhaitons les mobiliser en temps opportun et sommes toujours à réunir des témoignages démontrant les besoins.

## **9. Ressources matérielles**

La bonne nouvelle du montage financier qui allait permettre à MNL d'avoir pignon sur rue est arrivée très exactement le 31 mars 2015. Dès le début avril, une dizaine de locaux ont été visités. Il avait été souhaité de situer les locaux au centre-est de Laval, pour se rapprocher de St-François, secteur moins bien desservi. De plus, il fallait tenir compte des maisons de la famille qui offrent déjà un milieu de vie, nous avons donc pris soin d'être dans un quartier dépourvu d'une telle ressource que nous tenons à animer.

En mai, nous procédons à la signature d'un bail au 3534, boulevard de la Concorde Est et à l'aménagement des lieux. Les travaux s'échelonnent jusqu'en juillet en parallèle à l'acquisition

des meubles (donnés ou achetés sur Kijiji), des ordinateurs usagés et du matériel nécessaires aux activités; les frais de démarrage sont couverts par le soutien financier de 50 000 \$ du Centre local de développement (CLD) de Laval. Le personnel et des bénévoles ont collaboré à la peinture et à divers travaux. Les locaux sont très agréables pour la clientèle quoique la section administrative soit très froide en hiver. Les bureaux (4) prévus pour les services professionnels sont partiellement meublés, l'installation pour le bain thalasso bébé est réalisée. Le système de synchronisation informatique (Office 360) est décevant et présente plusieurs « bugs ».

## 10. Ressources humaines

Pour l'embauche de l'équipe de travail, nous avons eu la collaboration du CRP Les Relevailles de Montréal qui est également centre formateur certifié. Josée Lapratte, directrice générale de ce CRP a été sur le comité de sélection pour l'embauche de la coordonnatrice aux services et des deux assistantes périnatales aux relevailles.

Caroline Durocher est entrée en poste le 1<sup>er</sup> juin 2015 au poste de coordonnatrice aux services à 21 heures par semaine (il a ensuite été décidé de ne pas ouvrir le poste de technicienne en administration – vu l'incertitude du financement – mais d'augmenter la coordonnatrice à 28 heures). Geneviève G. Laforest et Johanne Paulauskas sont entrées en poste le 22 juin à titre d'assistantes périnatales aux relevailles, la première à 21 heures par semaine, la seconde à 35 heures. Johanne Paulauskas est également accompagnante à la naissance et professeur de yoga périnatal, elle aura donc pu également cumuler ces fonctions. Elles ont toutes les trois bénéficié d'une formation aux Relevailles de Montréal de même que du partage des outils utiles à la gestion et à l'opération des services.

Avec la directrice, l'équipe permanente est composée de quatre personnes. Un agent de communication, Simon Ross, a été embauché durant l'été (subvention Emploi d'été étudiant). Une équipe de plus d'une vingtaine de contractuels-les viendra compléter les ressources humaines afin d'offrir jusqu'à 36 services différents lors de la programmation d'hiver 2016. Deux stagiaires étudiantes sage-femme viendront également porter main forte au printemps 2016.

## 11. Volet communautaire - Cafés-causeries



MNL a comme objectif prioritaire d'animer un milieu de vie communautaire autour de la période périnatale. Bénéficiant maintenant de locaux, MNL peut maintenant favoriser une animation de la vie communautaire permettant réellement de tisser de nouveaux liens et de créer un sentiment d'appartenance. Les rencontres ont débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et se poursuivent tous les mardis en matinée depuis. Les bébés et bambins sont évidemment toujours bienvenus dans ce nouvel environnement baptisé le Bistro Mamatoto. Une aire de jeu

avec l'arbre du village accueille les tout-petits. Mamatoto est un mot Swahili (une langue de l'Afrique de l'est) qui signifie mère-bébé et qui reflète comment ces deux personnes sont intrinsèquement reliées. Cela rappelle également que l'intérêt de l'une est lié à l'intérêt de l'autre. Si on prend soin de la mère, on prend soin de l'enfant par ricochet.

Des bénévoles assurent l'animation et l'accueil des causeries. La promotion est faite via la section Événements de notre page Facebook et avec nos partenaires.



*Nancy Millette, A2 Photographes*

### **Cafés-causeries tenus en 2015-2016**

Du 1er octobre 2015 au 31 mars 2016, MNL a tenu 25 cafés-causeries rejoignant 213 parents et 126 enfants, soit une moyenne de 8.5 adultes et 5.5 enfants par causerie. Les sujets sont variables et la clientèle est consultée régulièrement pour connaître ses besoins. Parmi les sujets abordés mentionnons : Construire le lien d'attachement, les couches lavables, accoucher avec une sage-femme, l'accompagnement à la naissance, le retour au travail, vivre à moindre coût, la lecture et les enfants, le testament, les soins naturels, nouveau-né et fratrie, guider et encadrer avec amour...

### **Écoute et références**

Chaque semaine, nous recevons des appels de femmes enceintes ou qui ont un nouveau bébé et qui se questionnent ou ont besoin de soutien et/ou de références. Nos mécanismes et moyens techniques ne nous permettent pas encore de tenir des statistiques de ces appels. Nous estimons en recevoir en moyenne 1 à 3 par semaine. Ces appels durent en général 10 à 20 minutes, mais il arrive que cela se prolonge jusqu'à une heure, le besoin de ventiler, de partager ou d'être rassurée étant plus important. Les pères appellent très occasionnellement, en général parce que la mère est trop mal en point pour appeler elle-même.



## 12. Relevailles à domicile – Entente de collaboration

À l'issue des travaux menés via la Table en périnatalité du CSSS (depuis la fusion CSSSL – ASSSL, cette Table n'a pas été convoquée), une entente de collaboration a été signée avec le CISSS de Laval afin de mettre en place et offrir un service de relevailles à domicile.

L'offre de services de relevailles offertes par Mieux-Naître aux familles peut prendre les formes suivantes :

- Évaluation des besoins;
- Soins du bébé et des enfants;
- Soutien dans l'organisation globale de la vie quotidienne;
- Tâches ménagères légères;
- Soutien de base à l'allaitement;
- Répît (en présence du parent ou lors de brèves absences);
- Accompagnement, écoute et référence.

Les familles lavalloises qui attendent un bébé ou qui ont un enfant de moins de 12 mois et qui vivent en contexte de vulnérabilité liée à la période périnatale constituent la clientèle visée. Les familles qui ne répondent pas à ces critères peuvent aussi être référées à Mieux-Naître à Laval qui pourra offrir un service aux familles tarifié au prorata de leur revenu familial. Le critère principal d'admissibilité est l'incapacité des familles à défrayer les coûts pour des services de relevailles. De plus, une priorisation des demandes est réalisée par la coordonnatrice aux services, en fonction de critères tels que :

- peu ou pas de soutien au sein du réseau familial et social,
- naissances multiples,
- problème de santé de l'un des parents, du nouveau-né ou de l'un des enfants,
- contexte de vie familiale fragilisant l'adaptation à l'arrivée du nouveau-né.

Pour l'année 2015-2016, première année de l'entente, MNL devait embaucher et voir à la formation du personnel requis, soit une coordonnatrice aux services et deux assistantes périnatales; démarrer les services dans les familles en juillet 2015; offrir des services de relevailles sur une trentaine de semaines par bloc de 3 heures pour un total de 215 visites.

Les besoins des familles se sont avérés plus importants, en termes de conditions de vulnérabilité, que ce qui était attendu. Des formations ponctuelles et un soutien accru et ont été offerts au personnel.

204 services ont été rendus à 18 familles, ces dernières ayant annulé 11 services (en général parce qu'un enfant est malade). Le nombre de services par famille a varié de 3 à 33 pour une moyenne de 11.3 services par familles. Le mandat a été rempli à la satisfaction du CISSS de Laval qui a renouvelé l'entente pour l'année 2016-17.

## 13. Volet économie sociale - Offre de services

### Rencontres prénatales

La formule développée et propre à MNL consiste à offrir huit rencontres de deux heures en groupes limités à huit couples. Lors d'une rencontre sur deux, le groupe est séparé en deux pour une heure, les hommes pouvant alors échanger entre eux avec un intervenant masculin. Le contenu est résolument axé sur la compréhension du processus de l'accouchement, puis de l'allaitement, sur ce qui peut soutenir ces processus physiologiques ou encore, ce qui peut les perturber. L'objectif est de mettre en confiance les parents face à l'accouchement et l'adaptation à la vie avec un nouveau-né.

Le tarif est modulé selon le revenu familial annuel brut allant de 75 \$, si le revenu est inférieur à 50 000 \$, à 255 \$, si le revenu est supérieur à 150 000 \$. Pour plus de souplesse, une formule à la carte est proposée depuis janvier 2016.

Rejoignant 40 mères et 38 pères, voici le portrait des ventes 2015-2016 pour les rencontres prénatales, toutes formules confondues :

| Rencontres prénatales                |              |         |         |            |            | Total        | 4 954 \$        |
|--------------------------------------|--------------|---------|---------|------------|------------|--------------|-----------------|
| <b>De groupes</b>                    |              |         |         |            |            |              |                 |
| CODE                                 | Nbre séances | du      | au      | nbre mères | nbre pères |              |                 |
| prena151601                          | 2            | 30-avr  | 04-mai  | 2          | 2          |              | 150 \$          |
| prena151602                          | 4            | 28-juil | 18-août | 4          | 3          |              | 520 \$          |
| prena151603                          | 8            | 03-sept | 22-oct  | 5          | 4          |              | 585 \$          |
| prena151604                          | 8            | 26-oct  | 14-déc  | 8          | 8          |              | 930 \$          |
| prena151605                          | 8            | 07-janv | 25-févr | 8          | 8          |              | 1 170 \$        |
|                                      |              |         |         | 27         | 25         | <b>Total</b> | <b>3 355 \$</b> |
| <b>À la carte</b>                    |              |         |         |            |            |              |                 |
| CODE                                 | Nbre séances | du      | au      | nbre mères | nbre pères |              |                 |
| prect151601                          | 5            | 11-janv | 22-févr | 3          | 3          |              | 406 \$          |
| prect151602                          | 5            | 03-mars | 21-avr  | 7          | 7          |              | 653 \$          |
|                                      |              |         |         | 10         | 10         | <b>Total</b> | <b>1 059 \$</b> |
| <b>Rencontres prénatales privées</b> |              |         |         |            |            |              |                 |
| CODE                                 | Nbre séances | du      | au      | nbre mères | nbre pères |              |                 |
| prepr1516                            | 6 hres       | octobre |         | 1          | 1          |              | 265 \$          |
| prepr1516                            | 1 hre        | mars    |         | 1          | 1          |              | 50 \$           |
| prepr1516                            | 6 hres       | mars    |         | 1          | 1          |              | 225 \$          |
|                                      |              |         |         | 3          | 3          | <b>Total</b> | <b>540 \$</b>   |

L'équipe des accompagnantes responsables des rencontres prénatales est formée des accompagnantes à la naissance Amélie Blanchette, Irina Constantinescu, également massothérapeute, Corinne Perron, naturopathe agréée et Johanne Paulauskas, accompagnante à la naissance, pour les rencontres privées. L'intervenant masculin qui anime le groupe de pères est Edy-Claude Okala-Bana, intervenant psychosocial. Pour la rencontre prénatale à la carte sur l'allaitement c'est Katel Roddier-Desprez, consultante en lactation certifiée de l'IBCLC, qui en est responsable.

Par ailleurs, des discussions ont été entamées à l'hiver 2016 afin de développer une entente de partenariat avec Karine Forget, conceptrice des Gémellicours, des rencontres prénatales visant spécifiquement les futurs parents de jumeaux. MNL aurait l'exclusivité de cette offre dans la grande région de Montréal et de la Rive-nord.

### **Accompagnement à la naissance**

En 2012, dans son rapport intitulé « Mesures prometteuses pour diminuer le recours aux interventions obstétricales évitables pour les femmes à faible risque », l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) juge souhaitable : « Mesure 1 : ... de prévoir des dispositions afin d'améliorer l'accès économique, culturel et géographique des mères à des ressources qualifiées en accompagnement. » L'INESS propose comme piste d'action : « Encourager les CSSS et les groupes communautaires à offrir une approche universelle de préparation prénatale et d'accompagnement à la naissance. »



*Nancy Millette, A2 Photographes*

MNL souhaite promouvoir le recours à ces services pour lesquels la satisfaction de la clientèle est, règle générale, très élevée. Or, il demeure difficile pour la classe moyenne de se payer ces services et, dans le contexte de l'absence de financement pour rendre le service plus accessible, aucun couple ne s'en est prévalu au cours de l'année. Il est clair que les familles ont besoin d'un soutien financier pour s'offrir le service, MNL projette de tenter de le faire commanditer.

### **Consultation en lactation**

MNL a intégré un service de consultation en allaitement à 60\$ l'heure, tarif qui ne peut être modulé sans autre source de financement. Le service est vu comme étant de dernier recours puisque MNL réfère d'abord aux ressources de base dans la communauté qui sont offertes par nos partenaires Nourri-Source et la Ligne La Leche. Les services d'une consultante sont nécessaires lorsque les ressources de base n'ont pas suffi et que le problème persiste. Seulement 2 consultations ont été réalisées dans l'année. Rappelons que la consultante en lactation certifiée IBCLC est à même de faire une évaluation complète de la mère et du bébé en lien avec l'allaitement, puis de proposer un plan adapté pour chaque situation.

## Activités physiques pré et postnatales

Dans ses locaux accueillant et sa grande salle aux lumières tamisées, MNL offre maintenant diverses activités physiques pour répondre aux différents besoins des futures et nouvelles mères. Par série de 6 rencontres, le yoga prénatal favorise la détente et le bien-être. Des postures, des exercices de respiration adaptés à la femme enceinte, la relaxation et la visualisation permettent d'approfondir la conscience du corps et la relation avec le bébé à naître tout en préparant le corps et l'esprit à l'accouchement.

Le Yoga postnatal propose un programme adapté aux besoins des mères après l'accouchement tant au niveau physique qu'émotionnel. Le yoga postnatal permet un moment de détente et favorise la confiance en soi. Activité toute en douceur, le bébé est intégré de façon souple et suivant ses dispositions du moment. Les séances favorisent une relation apaisante avec l'enfant.

Le Ballon forme postnatal est quant à lui une activité de remise en forme qui permet de récupérer sa condition physique tout en s'amusant avec bébé. Les exercices permettent de renforcer le plancher pelvien, de corriger la diastase du grand droit, d'améliorer la capacité cardio-respiratoire et de développer l'endurance.

Implantées progressivement, ces activités ont suscité une quarantaine d'inscriptions :

| Activités physiques pré et post |              |         |         |            |            | Total        | 2 690 \$        |
|---------------------------------|--------------|---------|---------|------------|------------|--------------|-----------------|
| <b>Yoga prénatal</b>            |              |         |         |            |            |              |                 |
| CODE                            | Nbre séances | du      | au      | nbre mères | nbre pères |              |                 |
| yopre151601                     | 6            | 26-août | 30-sept | 4          |            |              | 275 \$          |
| yopre151602                     | 6            | 10-nov  | 15-déc  | 0          |            |              | 0 \$            |
| yopre151603                     | 6            | 20-janv | 04-févr | 5          |            |              | 435 \$          |
| yopre151604                     | 6            | 09-mars | 13-avr  | 11         |            |              | 724 \$          |
|                                 |              |         |         | 20         |            | <b>Total</b> | <b>1 434 \$</b> |
| <b>Yoga postnatal</b>           |              |         |         |            |            |              |                 |
| CODE                            | Nbre séances | du      | au      | nbre mères | nbre pères |              |                 |
| yopos151601                     | 6            | 11-nov  | 16-déc  | 6          |            |              | 265 \$          |
| yopos151602                     | 6            | 13-janv | 16-févr | 5          |            |              | 275 \$          |
| yopos151603                     | 6            | 24-févr | 30-mars | 4          |            |              | 380 \$          |
|                                 |              |         |         | 15         |            | <b>Total</b> | <b>920 \$</b>   |
| <b>Ballon forme postnatal</b>   |              |         |         |            |            |              |                 |
| CODE                            | Nbre séances | du      | au      | nbre mères | nbre pères |              |                 |
| bfopo151601                     | 5            | 26-janv | 23-févr | 5          |            |              | 336 \$          |
|                                 |              |         |         | 5          |            | <b>Total</b> | <b>336 \$</b>   |

## Ateliers de base

Les ateliers de base incluent les cours de Massage de bébé, la démonstration des Soins au nouveau-né, les ateliers pratiques de Portage et les informations sur le Sommeil de bébé. Ils sont considérés « de base » car ils permettent aux parents de connaître les besoins en soins physiques du bébé, ses problèmes de santé courants, ses moyens de communication, les indices de son développement normal, de comprendre son sommeil... Par ailleurs, le portage et le massage de bébé sont des moyens par excellence d'augmenter les contacts physiques avec le bébé, ce qui répond à ses besoins fondamentaux tout en soutenant le développement du lien d'attachement en procurant des expériences positives et agréables. Ces activités ont suscité l'inscription de 64 mères et de 24 pères, voici les résultats de ces ventes :

| Ateliers de base           |              |         |         |            |            | Total        | 2 006 \$        |
|----------------------------|--------------|---------|---------|------------|------------|--------------|-----------------|
| <b>Massage bébé</b>        |              |         |         |            |            |              |                 |
| CODE                       | Nbre séances | du      | au      | nbre mères | nbre pères |              |                 |
| masbb151601                | 4            | 27-juil | 17-août | 4          |            |              | 265 \$          |
| masbb151602                | 4            | 05-nov  | 26-nov  | 8          |            |              | 331 \$          |
| masbb151603                | 5            | 11-janv | 14-févr | 5          |            |              | 281 \$          |
| masbb151604                | 5            | 29-févr | 09-avr  | 5          |            |              | 355 \$          |
|                            |              |         |         | 22         |            | <b>Total</b> | <b>1 232 \$</b> |
| <b>Soins au nouveau-né</b> |              |         |         |            |            |              |                 |
| CODE                       | Nbre séances | du      | au      | nbre mères | nbre pères |              |                 |
| soinn151601                | 2hres        | 02-mai  |         | 5          | 5          | ✓            | 0 \$            |
| soinn151602                | 2hres        | 05-mai  |         | 6          | 5          | ✓            | 0 \$            |
| soinn151603                | 2hres        | 19-oct  |         | 3          | 3          | ✓            | 85 \$           |
| soinn151604                | 2hres        | 26-nov  |         | 5          | 5          | ✓            | 113 \$          |
| soinn151605                | 2hres        | 01-mars |         | 3          | 3          | ✓            | 68 \$           |
|                            |              |         |         | 22         | 21         | <b>Total</b> | <b>266 \$</b>   |
| <b>Portage</b>             |              |         |         |            |            |              |                 |
| CODE                       | Nbre séances | du      | au      | nbre mères | nbre pères |              |                 |
| porta151601                | 2hres        | 19-janv |         | 8          | 1          | ✓            | 204 \$          |
| porta151602                | 2hres        | 11-mars |         | 5          |            |              | 132 \$          |
|                            |              |         |         | 13         | 1          | <b>Total</b> | <b>336 \$</b>   |
| <b>Sommeil de bébé</b>     |              |         |         |            |            |              |                 |
| CODE                       | Nbre séances | du      | au      | nbre mères | nbre pères |              |                 |
| somme151601                | 2hres        | 03-févr |         | 7          | 2          | ✓            | 172 \$          |
|                            |              |         |         | 7          | 2          | <b>Total</b> | <b>172 \$</b>   |

## Ateliers relationnels

Ces ateliers visent à soutenir la communication entre le parent et l'enfant. Le langage des signes, lorsqu'intégré tôt dans les interactions avec le bébé, donne des résultats étonnants. En effet, le bébé est en mesure de faire des signes simples avant d'acquérir la parole et cela lui permet de se faire comprendre et diminue les pleurs et la frustration.

| Ateliers relationnels                            |              |         |    |            |            | Total        | 793 \$        |
|--|--------------|---------|----|------------|------------|--------------|---------------|
| <b>Langage des signes</b>                        |              |         |    |            |            |              |               |
| CODE   | Nbre séances | du      | au | nbre mères | nbre pères |              |               |
| signe151601                                      | 2hres        | 20-oct  |    | 5          |            |              | 225 \$        |
| signe151602                                      | 2hres        | 17-nov  |    | 2          |            |              | 90 \$         |
| signe151603                                      | 2hres        | 15-déc  |    | 4          |            |              | 180 \$        |
| signe151604                                      | 2hres        | 19-janv |    | 0          |            |              | 0 \$          |
| signe151605                                      | 2hres        | 15-mars |    | 5          |            |              | 225 \$        |
|  |              |         |    | 16         |            | <b>Total</b> | <b>720 \$</b> |
| <b>Accompagner l'éveil de la psychomotricité</b> |              |         |    |            |            |              |               |
| CODE   | Nbre séances | du      | au | nbre mères | nbre pères |              |               |
| eveil151601                                      | 2hres        | 18-mars |    | 4          | 0          |              | 73 \$         |
|  |              |         |    | 4          | 0          | <b>Total</b> | <b>73 \$</b>  |

## Ateliers alternatifs

Pour le moment, le seul atelier alternatif proposé porte sur l'introduction des solides suivant la méthode de la diversification alimentaire menée par l'enfant (DME). Sans passer par les purées, l'enfant découvre les aliments, leur texture, leur odeur et leur goût en les manipulant et en se nourrissant par lui-même. Cette approche alternative permet au bébé de partager très tôt le repas familial et l'aide à reconnaître lui-même son sentiment de satiété (facteur reconnu favorable à la prévention de l'obésité). Cet atelier est utile pour connaître : le moment où bébé est prêt pour les solides de même que les recommandations au sujet de l'ordre d'introduction des aliments et des allergènes et les mesures permettant de pratiquer la DME en toute sécurité.

| Ateliers alternatifs                  |              |         |    |            |            | Total        | 740 \$        |
|---------------------------------------|--------------|---------|----|------------|------------|--------------|---------------|
| <b>Introduction des solides (DME)</b> |              |         |    |            |            |              |               |
| CODE                                  | Nbre séances | du      | au | nbre mères | nbre pères |              |               |
| dmeaa151601                           | 2hres        | 24-nov  |    | 10         | 1          |              | 420 \$        |
| dmeaa151602                           | 2hres        | 04-févr |    | 8          |            |              | 320 \$        |
|                                       |              |         |    | 18         | 1          | <b>Total</b> | <b>740 \$</b> |

## Relevailles à domicile tarifées

Les familles qui ne sont pas admissibles au service gratuit de relevailles, sous l'entente avec le CISSS de Laval, peuvent obtenir le service moyennant tarification. Cette dernière est modulée selon le revenu familial annuel brut et s'étend de 25\$ le bloc de service de 3 heures, pour un revenu de 40 000 \$ à 50 000 \$, jusqu'à 75\$, si le revenu est supérieur à 145 000 \$. Six familles se sont prévaluées du service, l'une d'elles au rythme de 2 services par semaine. Deux familles recevaient toujours le service au 31 mars 2016.

| Relevailles à domicile tarifées |               |         |         |       |  |              | 2 340 \$        |
|---------------------------------|---------------|---------|---------|-------|--|--------------|-----------------|
|                                 | Nbre services | du      | au      | Tarif |  |              |                 |
| Cliente 1                       | 4             | 11-nov  | 02-déc  | 50 \$ |  |              | 200 \$          |
| Cliente 2                       | 26            | 08-nov  |         | 50 \$ |  |              | 1 300 \$        |
| Cliente 3                       | 6             | 21-juil | 25-août | 45 \$ |  |              | 270 \$          |
| Cliente 4                       | 5             | 13-août | 27-août | 45 \$ |  |              | 225 \$          |
| Cliente 5                       | 3             | 25-août | 16-sept | 40 \$ |  |              | 120 \$          |
| Cliente 6                       | 9             | 13-janv |         | 25 \$ |  |              | 225 \$          |
|                                 |               |         |         |       |  | <b>Total</b> | <b>2 340 \$</b> |

## Ateliers complémentaires

RCR – Faire face aux urgences est une formation de quatre heures conçue pour habiliter les parents à intervenir en cas d'urgence médicale chez les adultes, les enfants et les bébés. Au terme du cours de réanimation, les participants auront appris comment réagir et les gestes à poser avec une personne inconsciente, en cas d'étouffement ou pour débarrasser et dégager des voies respiratoires. Le cours permet l'obtention d'une carte de certification de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.



*Capteuse de vie photographie par Valérie Turcotte*

| Ateliers complémentaires             |              |        |    |            |            | Total        | 550 \$        |
|--------------------------------------|--------------|--------|----|------------|------------|--------------|---------------|
| <b>RCR - Faire face aux urgences</b> |              |        |    |            |            |              |               |
| CODE                                 | Nbre séances | du     | au | nbre mères | nbre pères |              |               |
| rccur151601                          | 2hres        | 24-nov |    | 6          | 4          |              | 550 \$        |
|                                      |              |        |    | 6          | 4          | <b>Total</b> | <b>550 \$</b> |

## 14. Statistiques première année d'opération

### Familles rejointes

Nous sommes en mesure pour le moment de comptabiliser nos inscriptions à toutes nos activités, tarifées ou gratuites. Sans base de données appropriée, nous ne savons pas combien de personnes se sont inscrites à plus d'une activité et ainsi de connaître le nombre exact de familles rejointes. Nous avons comptabilisé 509 inscriptions-participations à toutes les activités, ce qui inclut 94 hommes; nous ne comptons bien sûr que les adultes. Voici la répartition des inscriptions au fil des mois, pour les activités gratuites (café causerie, relevailles gratuites) et pour toutes les autres activités tarifées.

| ACTIVITÉS             | 2015 |        |      |        |          |        |        |          |          | 2016     |          |          | TOTAUX    |
|-----------------------|------|--------|------|--------|----------|--------|--------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|
|                       | AVR  | MAI    | JUIN | JUIL   | AOÛT     | SEPT   | OCT    | NOV      | DÉC      | JANV     | FÉV      | MARS     |           |
| GRATUITES             | 7    | 0      | 0    | 2      | 3        | 4      | 34     | 41       | 22       | 30       | 20       | 83       | 246       |
| TARIFIÉES             | 0    | 25     | 0    | 1      | 12       | 10     | 17     | 53       | 16       | 32       | 37       | 60       | 263       |
| TOUTES PARTICIPATIONS | 7    | 25     | 0    | 3      | 15       | 14     | 51     | 94       | 38       | 62       | 57       | 143      | 509       |
| REVENUS               |      |        |      |        |          |        |        |          |          |          |          |          |           |
| MENSUELS              | 0 \$ | 150 \$ | 0 \$ | 156 \$ | 1 164 \$ | 648 \$ | 868 \$ | 2 502 \$ | 1 028 \$ | 1 883 \$ | 2 526 \$ | 3 351 \$ | 14 273 \$ |

## 15. Autres revenus de nature commerciale

### Boutique

Une commode dans l'entrée a été aménagée pour y tenir des produits naturels et autres petits articles pouvant intéresser potentiellement notre clientèle. L'herboriste Marie-Élaine Rheault agit comme intermédiaire, notamment pour les produits Druide et elle prépare des tisanes également. La promotion n'est pas active pour le moment, faute de temps.

### Location de salles et bureaux

Annoncée sur notre site avec photos et tarifs réguliers ou pour OBNL / étudiants, diverses démarches ont été réalisées afin de stimuler la location. Cette dernière a rapporté 474\$ pour l'année. En fin d'année financière, en mars 2016, une entente de location a été conclue pour l'un des bureaux, ce qui amènera un revenu mensuel régulier dès avril 2016.



## 16. Réseaux d'appartenance

### Réseaux des CRP



Le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec a pour mission de voir à la consolidation et au développement des CRP sur tout le territoire du Québec notamment en sollicitant leur financement adéquat par le Ministère de la santé et des services sociaux. Le Réseau des CRP rassemble ses membres, les mobilise, leur offre du soutien et fait leur promotion.

La directrice générale de MNL siège au Conseil d'administration du Réseau depuis 2011 et en est la vice-présidente depuis l'assemblée générale des membres de septembre 2015. Elle a participé aux rencontres de CA suivantes : 27 avril, 1<sup>er</sup> et 23 juin, 20 août, 20 octobre, 25 novembre 2015 et 22 janvier et 11 mars 2016. La directrice de MNL participe également au comité politique du Réseau qui ne s'est toutefois pas rencontré durant cette année.

Les rencontres de concertation des membres permettent d'échanger sur les enjeux communs aux différents CRP et de partager les bons coups comme les défis. Les membres se sont rencontrés les 30 avril-1<sup>er</sup> mai, 24-25 septembre, 26-27 novembre 2015 et le 10 février 2016.

### GR O U P E m a m a n

*Mouvement pour  
l'Autonomie dans la Maternité  
et pour l'Accouchement Naturel*

### Groupe MAMAN

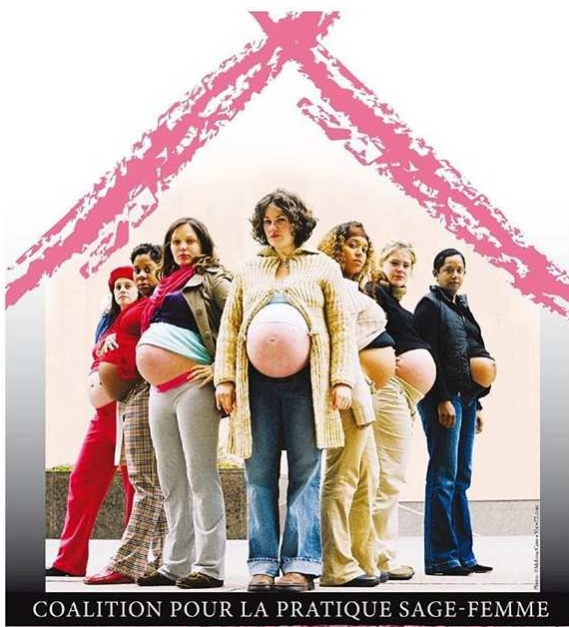
MNL est membre du MAMANréseau, coordonné par le Groupe MAMAN, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et pour l'accouchement naturel. Le MAMANréseau met en réseau les parents formant les comités de parents dans les maisons de Naissance de même que ceux qui sont réunis dans les groupes citoyens revendiquant des services de sage-femme et des MdN dans les régions non desservies, rôle que tient MNL à Laval.

Le MAMANréseau assure également le lien avec les autres organismes concernés, tels que le Regroupement Naissance-Renaissance et le Regroupement des Sages-femmes du Québec. Ce dernier a démarré une liste d'attente provinciale pour toutes les femmes qui souhaitent avoir les services mais n'y ont pas accès, ceci avec la Campagne ***Pas de sage-femme? Faites-vous entendre.*** Toutes les lavalloises souhaitant avoir accès à ces services sont invitées à le faire savoir en se rendant au [www.rsfq.qc.ca](http://www.rsfq.qc.ca).

Notons que le Groupe MAMAN offre toujours une belle visibilité aux groupes citoyens qui sont invités à donner des nouvelles de leur région dans le MAMANzine, bulletin d'information du Groupe MAMAN. MNL s'y illustre pour donner des nouvelles de son développement (page 73 de l'édition spéciale 20<sup>ème</sup> anniversaire d'octobre 2015). Le Groupe célébrait son 20<sup>ème</sup> anniversaire

lors de l'Assemblée générale annuelle du 18 octobre 2015. Pour l'occasion, l'équipe a repris la prestation à saveur théâtrale : La Voix des femmes, un parcours sur l'accouchement réalisé en puisant à travers une multitude de témoignages recueillis au fil des années. Après 20 ans au conseil d'administration du Groupe MAMAN, la directrice de MNL tirait ce jour-là sa révérence mais elle continue de le représenter en siégeant à la Coalition pour la pratique sage-femme.

### Coalition pour la pratique sage-femme (CPPSF)



La CPPSF représente plus de 800 000 personnes issues d'une quinzaine de regroupements nationaux. La Coalition défend le droit des femmes et des familles d'avoir accès aux services de sage-femme et œuvre pour le libre choix du lieu de naissance. Elle apporte son soutien aux groupes citoyens qui veulent avoir accès aux services de sage-femme et aux MdN.

« La violence obstétricale constitue les mauvais traitements subis par des femmes lors de la grossesse et de l'accouchement. » Pour en souligner l'importance, Lorraine Fontaine [coordonnatrice de la coalition] souligne que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a émis une déclaration en septembre 2014 à l'assemblée générale de l'ONU sur la prévention et l'élimination du manque de respect et des mauvais traitements lors de l'accouchement dans les établissements de soins.

« Par ailleurs, bien des femmes vivent de véritables épreuves lors de l'accouchement, notamment en raison de la surmédicalisation. La pratique sage-femme est résolument axée sur les besoins des femmes, favorisant ainsi une relation égalitaire. La recherche démontre que cela réduit les interventions obstétricales », ajoute aussi Lorraine Fontaine.

Dans tous les pays, la surmédicalisation de la grossesse et de l'accouchement menace le bien-être des femmes et de leurs familles, selon le journal médical *The Lancet*. Le recours aux interventions non nécessaires et souvent non fondées sur des données probantes, incluant entre autres la césarienne, l'induction, les entraves à la mobilité pendant le travail et l'épisiotomie, peuvent avoir des effets dévastateurs à long terme que le Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) ne peut ignorer.

MNL est membre de la coalition pour la pratique sage-femme via le Groupe MAMAN et c'est la directrice de MNL qui y représente ce groupe. Au cours de la dernière année, les travaux de la Coalition ont porté notamment sur la préparation d'une rencontre nationale des groupes citoyens qui revendiquent l'accès aux sages-femmes et aux maisons de naissance de même que des comités de parents des maisons de naissance. Soulignons également la publication d'un communiqué par la Coalition - *Violence obstétricale envers les femmes, Le MSSS doit s'en préoccuper* - à l'occasion du congrès de l'Association canadienne des sages-femmes qui se déroulait à Montréal en novembre 2015 (extrait du communiqué ci-contre). MNL a participé aux rencontres du 14 avril, 27 octobre, 30 novembre, 25 janvier et 15 février, de même qu'à celle du sous-comité rencontre nationale le 28 avril, 17 novembre, 19 janvier et 2 février.

## CDC de Laval

La Corporation de développement communautaire de Laval (CDCL) est un regroupement d'organismes communautaires, qui œuvrent dans divers champs d'activités sur le territoire lavallois et dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socio-économique du milieu. Les membres de la CDCL ont défini ses activités dans les sphères de l'information, de la concertation, de la formation et de la promotion. La CDCL est le porte-parole officiel de ses membres et assume un rôle de défenseur des droits des organismes lorsque ceux-ci lui en confient le mandat.



La Corporation de développement communautaire de Laval est un acteur actif dans le dossier du financement des organismes à but non lucratif à Laval et est source de soutien et de conseils précieux pour MNL. La directrice a participé aux rencontres des membres du 22 avril, 23 septembre et 27 janvier en plus de la soirée du 20<sup>ème</sup> anniversaire du 25 novembre. Le 18 février, la vice-présidente de MNL, Angèle Trudeau, participait avec la directrice au dépôt collectif de la demande PSOC orchestré par la CDC.

## TCLCF

La Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) est un regroupement régional travaillant avec ses membres à l'amélioration de la qualité et des



**Table de concertation de Laval  
en condition féminine**

*Agir ensemble, prendre sa place !*

conditions de vie des femmes, tant aux plans social, économique que politique. Elle veille à ce que les droits et les intérêts des femmes, particulièrement des Lavalloises, soient respectés.

Espace de solidarité et de militance animé par des valeurs féministes, la TCLCF agit pour que les réalités des femmes soient connues, reconnues et prises en compte. De plus, elle initie des actions collectives qui visent à une véritable égalité et équité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.

Rappelons que la TCLCF est le terreau où le projet de MNL a pu croître et se développer, au départ via le Comité santé de la TCLCF, puis au Comité périnatalité Laval que la TCLCF a coordonné jusqu'en 2009 avant que MNL ne vole de ses propres ailes en 2010. La coordonnatrice et l'agente de communication de la TCLCF étaient présentes lors de l'inauguration des locaux de MNL.

La TCLCF invite ses membres à des rencontres de concertation. La 1<sup>ère</sup> rencontre s'est tenue en septembre 2015 sous le thème, femme, austérité et vulnérabilité; la seconde s'est déroulée sous le thème de la défense collective des droits des femmes et enfin, la 3<sup>ème</sup> se voulait un moment pour s'approprier collectivement le Manuel de résistance féministe produit par la Table.

## Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL)



L'économie sociale,  
une réponse éco citoyenne

Pour le développement de la région de Laval

Suite aux réformes ayant aboli les Conférences régionales des élus (CRÉ), le Comité régional d'économie sociale de Laval (CRESL) s'est éteint pour faire place au Pôle régional. Le PRESL, autrefois comité aviseur chapeauté par la CRÉ, est maintenant une entité autonome à but non lucratif regroupant des entreprises et des organismes provenant de différents secteurs d'activités reliés à l'économie sociale. Il est composé majoritairement de dirigeants d'entreprises d'économie sociale. Sa mission est de consolider et veiller à l'essor du réseau des entreprises collectives et d'économie sociale. Son rôle en est un de concertation, de promotion, de développement de soutien, de consolidation et

d'expérimentation. Le PRESL tenait son assemblée constitutive le 26 juin 2015 et réunissait ses membres le 14 octobre 2015 puis le 18 mars 2016.

## VizAxiom, Jeun'Est en forme et Avenir d'enfants

VizAxiom et Jeun'Est en forme sont des regroupements locaux de partenaires soutenus financièrement par Avenir d'enfants (AE). La mission d'AE est de contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales, au développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.



Un des enjeux stratégique d'AE est la reconnaissance de l'importance d'agir dès la grossesse, une vision que porte MNL auprès des partenaires de ces deux espaces de concertation. VizAxiom cible la population des quartiers Vimont et Auteuil, tandis que Jeun'Est en forme concerne les gens de St-François, St-Vincent-de-Paul et Duvernay. MNL s'est d'abord joint à VizAxiom en raison de sa situation géographique assez centrale puis, suite à son installation dans Duvernay, MNL s'est joint à la



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

concertation de son secteur, soit Jeun'Est en forme. VizAxiom s'est rencontré le 1<sup>er</sup> avril, le 16 septembre, le 21 octobre et le 13 janvier. Le 5 octobre, un protocole a été signé afin que MNL offre des séances de yoga prénatal et des ateliers postnataux au Relais familial d'Auteuil.

Jeun'Est en forme est venu visiter les locaux de MNL et faire connaissance le 29 septembre 2015, puis la directrice de MNL a participé aux rencontres des partenaires le 7 octobre et le 21 janvier de même qu'aux rencontres du comité famille du 10 décembre.

### **Autres concertations**

La Table en périnatalité cordonnée par le CSSS de Laval était un espace très intéressant pour échanger avec nos partenaires institutionnels et communautaires. Malheureusement, il n'y a eu qu'une seule rencontre au cours de l'année, soit le 26 mai 2015. Tributaire également des ralentissements causés par la réforme du système de santé, le Comité régional en allaitement (CRAM) s'est rencontré quant à lui à deux reprises, le 28 septembre et le 10 mars 2016. MNL siège également sur deux Tables en petite enfance, celle de Ste-Rose (22 septembre 2015 et 16 février 2016) et celle du Marigot (28 mai et 17 septembre 2015). MNL participe également à la PEEPAP, Plateforme d'échange d'expertise et de pratique auprès des pères, qui s'est réuni le 21 septembre 2015 et le 8 février 2016. Enfin, MNL a répondu à l'invitation du Comité pour la valorisation de la paternité de Laval (CVP) pour une demi-journée de réflexion le 25 mai 2015.

## **17. Partenaires financiers**

**Ville de Laval – Centre local de développement (CLD) de Laval – Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval**



Les réformes apportées par le gouvernement ont entraîné progressivement la dissolution de la CRÉ et des remaniements qui transfèrent les responsabilités du CLD et de la CRÉ sous la gouverne de la municipalité. C'est pourquoi nous les réunissons ici ensemble.



Rappelons que c'est à la toute fin de l'année financière, soit le 31 mars 2015, que MNL a eu la confirmation du montage financier accepté par ces 3 partenaires régionaux. Le financement consenti est le suivant :

- CRÉ : 78 000\$
- CLD : 50 000\$
- Ville : 10 000\$



Les protocoles d'entente signés prévoyaient le suivi du démarrage de MNL par un Comité de suivi composé des personnes suivantes : Célyne Lafrance (CLD), Catherine Gagné (CRÉ), Claudine Cantin (Ville), Céline Morissette (CISSS), Sandra Aresteanu, présidente de MNL, et enfin, la directrice de MNL. Le comité suivait l'évolution du démarrage tout en offrant conseil et soutien.

Le comité s'est rencontré les 15 juillet, 20 août, 2 novembre (Célyne Lafrance est remplacée par Laurence Bain-Chaumillon, maintenant de Développement économique Laval; Célyne Morissette est remplacée par Odette Ducharme), 8 janvier et le 26 février.

Laurence Bain-Chaumillon met MNL en contact avec Miriem Mkinsy de l'Agence Karitato qui mènera une campagne pour aider MNL à survivre à l'absence du financement attendu du ministère de la santé. Elle mobilisera également Deanna Drendel, relationniste chevronnée, dès le 26 février; toutes deux offriront beaucoup de temps pro bono.

La première action menée a pris la forme d'une importante missive adressée à 55 personnes du CISSSL et du Ministère de la santé afin de transmettre une mise à niveau de l'information et informer ces partenaires que l'heure est grave pour MNL. Cette lettre présentait les faits saillants du dossier et des communications avec les instances de santé pour l'établissement de MNL à titre de CRP en complémentarité avec les ressources du milieu, les lettres du Ministère exposant sa position sur les CRP et enfin, les impacts anticipés si jamais MNL devait fermer ses portes.

Considérant l'importance de ces informations qui démontrent clairement la légitimité de la mission de MNL, comment le projet a été bâti en concertation et son impact sur la communauté, elles sont reproduites en annexe 1, 2, 3 et 4 du présent rapport.

## Réseau d'investissement du Québec

Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui œuvre uniquement en économie sociale et qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives en phase de démarrage, de consolidation, d'expansion ou de redressement.



Le RISQ a consenti un prêt à Mieux-Naître à Laval à hauteur de 100 000\$ sur deux ans pour le prédémarrage qui s'est échelonné de novembre 2011 à octobre 2013.

MNL aurait dû commencer à rembourser le prêt en mai 2014, mais le RISQ a bien voulu laisser le temps à MNL d'en arriver à une étape de démarrage plus solide avant de rembourser le capital. MNL a fait des remboursements d'intérêts mensuels de 668\$ depuis juin 2014.

## 18. Visibilité, réseautage et Facebook

### Événements divers, réseautage

29 avril 2015 : Tenue d'un kiosque lors du spectacle d'Emilie Ouellette, humoriste, à la Salle André-Mathieu.

13 juin 2015 : Présence au kiosque du Groupe MAMAN dans le cadre du Congrès annuel de la Ligue La Leche.

20 juin 2015 : Publication d'une jaquette informative dans le Courrier Laval.

Juillet-Août 2015 : Nouvelle Infolettre élaborée et diffusée via la plateforme MailChimp.

Août 2015 : Ajout d'un calendrier Google Agenda sur la page Facebook (Shortstack App).



Août 2015 : conception et impression de 5000 dépliant et 200 affiches pour promouvoir l'offre de service

Septembre 2015 : Grandes photos sur les vitrines en façade des nouveaux locaux et logo avec bébé dans le pylône en bordure du boulevard de la Concorde.

14 septembre 2015 : Émission d'un communiqué à l'occasion de l'ouverture officielle de MNL.

28 septembre 2015 : Entrevue à la télévision régionale de Laval, TVRL

3 octobre : participation de Cindy Gabriel (membre au CA sans droit de vote) au Défi allaitement

18 octobre 2015 : Article dans le MAMANzine, bulletin d'information du Groupe MAMAN, page 73.

Décembre 2015 : Article dans le magazine Vivre à Laval.

18 janvier 2016 : Entrevue à la télévision régionale de Laval, TVRL

9 février 2016 : Entrevue à la télévision régionale de Laval, TVRL

Février 2016 : 2 panneaux publicitaires de 4 pi x 8 pi durant deux semaines aux intersections Concorde/Avenir et des Laurentides/St-Martin.

Achat de tasses avec le logo de MNL pour donner en cadeau à la fin du service de relevailles, avec un accroche-porte que la mère peut utiliser pour communiquer son besoin d'aide ou de repos.

## Page Facebook

|                         | Avril<br>2012 | Sept<br>2012 | Avril<br>2013 | Sept<br>2013 | Avril<br>2014 | Sept<br>2014 | Avril<br>2015 | Sept<br>2015 | Avril<br>2016 |
|-------------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Total des<br>« J'aime » | 139           | 186          | 274           | 386          | 460           | 595          | 683           | 751          | 1066          |

## 19. Autofinancement

### Campagne Objectif Zénith, organisée par la Ville de Laval.

Mieux-Naître à Laval a participé à cette campagne de financement pour la 5<sup>ème</sup> fois. Les 2 premières années, nous avons pris en charge la vente de 60 carnets et les avons tous vendus. Pour l'édition 2013-14, nous avons décidé de prendre 70 carnets, or nous n'avons réussi à en vendre que 49. En 2014-15, on prend 40 carnets et n'en vendons que 33. Enfin, pour cette 5<sup>ème</sup> participation, on achète 75 carnets et on en vend 50 pour un profit net de 1 269 \$



Nancy Millette, A2 Photographes



## Annexe 1

### Faits saillants du dossier et communications avec les instances de santé pour l'établissement de MNL à titre de CRP en complémentarité avec les ressources du milieu

| Date de la communication  | Source de la communication (nom, instance)  | Grandes lignes  |
|---|---|---|
| <b>2009</b>   |   |   |
| 25 mars 2009<br>Présentation devant le Forum de la population de l'ASSSL  | L. Grégoire, coordonnatrice par intérim de la Table de concertation de Laval en condition féminine, à Claude Desjardins, PDG, ASSSL, et au Forum. | Présentation du projet qui vise à ouvrir un CRP où seront offerts divers services complémentaires à ceux du réseau puis, à prévoir les installations requises pour héberger une maison de naissance <sup>6</sup> sous le même toit. <a href="#">M. Desjardin a accueilli favorablement le projet en soulignant l'importance de renforcer la première ligne.</a>   |
| <b>2010</b>   |   |   |
| 19 février 2010<br>Rencontre  | Avec Diane Lavergne<br>Organisatrice Communautaire au CSSSL et siégeant à la Table Périnatalité du CSSSL  | Rencontre avec le Comité périnatalité Laval, précurseur de MNL, afin de discuter de l'incorporation et des liens à développer avec le réseau de la santé, notamment via la Table en périnatalité qui réunit les partenaires du réseau local de services. Mme Lavergne participera à plusieurs rencontres du comité et soutiendra les processus menant à l'adoption de la mission, de la vision et des objectifs de l'organisme. |
| 11 mars 2010<br>Lettre  | MNL à Marlise Vlasblom,<br>Coordonnatrice des services périnatalité, petite enfance et clientèle DI-TED-DP, CSSSL                                 | Demande afin de faire partie de la Table en périnatalité du CSSSL puisque cela constitue un élément majeur pour que le développement du projet se fasse en complémentarité et dans le respect des ressources en place.  |
| 18 avril 2010 : Élection du Conseil provisoire et adoption du mandat qui inclut de procéder à l'incorporation en OBNL et de « Développer et entretenir des liens avec le réseau de la santé, notamment avec la Table en périnatalité du CSSSL. ». Adoption du nouveau nom : Mieux-Naître à Laval. |   |   |
| 21 mai 2010<br>Lettre   | Réponse de Mme Vlasblom   | Invitation à réitérer la demande lorsque MNL sera incorporé en OBNL.  |
| 2 août 2010<br>Lettre   | MNL à Claude Desjardins, PDG, ASSSL   | Présentation de l'évolution du projet de MNL et demande d'appui à la participation de MNL à la Table en périnatalité du CSSSL.  |
| 7 septembre 2010<br>Lettre  | MNL à Marlise Vlasblom,<br>Coordonnatrice des services périnatalité, petite enfance et clientèle DI-TED-DP, CSSSL                                 | Maintenant incorporé en OBNL, MNL réitère sa demande afin de siéger à la Table en périnatalité du CSSSL, présentation du plan d'action de MNL. La réponse fut positive et MNL joignait cette Table en novembre 2010 et y participe assiduellement depuis.   |
| 13 octobre 2010<br>Lettre   | MNL à Yves Bolduc, Ministre de la Santé et des Services sociaux   | Présentation du projet de MNL, comment il répond aux objectifs de la Politique de périnatalité du Qc et demande de soutien financier pour poursuivre le pré-démarrage (études de faisabilité et de marché).   |
| 20 octobre 2010 : Assemblée générale de fondation de MNL à laquelle participe Julie Desjardins, Directrice régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL. Présentation des Lettres patentes obtenues le 3 septembre 2010.  |   |   |

<sup>6</sup> Cette annexe ne présente pas les communications en lien avec le volet de la mission de MNL visant l'accessibilité aux services de sages-femmes mais se concentre plutôt sur le volet visant à faire reconnaître et financer un CRP.

|  |   |   |
|--|---|---|
| 1 <sup>er</sup> novembre 2010 : conférence de presse annonçant la création de MNL en vue d'opérer un CRP et de rendre les services des sages-femmes accessibles; une pétition de 1000 signature est remise à Luc Lepage, directeur général du CSSSL. |   |   |
| 8 novembre 2010<br>Accusé de réception   | Gilles Descôteaux, attaché politique du ministre Bolduc, à MNL  | La demande a été acheminée à la Direction concernée pour analyse et commentaires.   |
| 7 décembre 2010<br>Lettre  | Yves Bolduc, Ministre de la Santé et des Services sociaux, à MNL  | Se disant sensible aux objectifs de MNL et ayant reçu les représentation d'Alain Paquet, député à Laval, le ministre alloue 3 000\$ pour la poursuite des travaux de MNL.   |
| <b>2011</b>  |   |   |
| 17 janvier 2011  | La Table en Périnatalité du CSSSL convient d'inclure au Projet clinique la cible prioritaire suivante : « Collaborer à la création d'un milieu de vie communautaire et interculturel pour les parents qui vivent la période périnatale; discussion avec Mieux-Naître à Laval sur quels services seraient à mettre en place. »   |   |
| 28 mars 2011<br>Rencontre  | Avec Myriam Huneau, agente de planification, ASSSL  | Mme Huneau a été assignée au dossier sages-femmes et est en lien avec MNL à ce sujet. Lors de cette rencontre, MNL demande à qui s'adresser pour se faire reconnaître comme CRP.  |
| 25 mai 2011<br>Rencontre   | Avec Chantal Goyette, organisatrice communautaire, CSSSL  | Discussion sur les services qu'une OC pourrait apporter à MNL dans le contexte d'un développement en partenariat et en complémentarité avec les ressources du milieu. Proposition attendue de Mme Goyette.  |
| 29 juin 2011<br>Entretien téléphonique   | Avec Myriam Huneau, agente de planification, ASSSL  | Pour la reconnaissance de MNL comme CRP, c'est compliqué car aucun protocole d'entente n'est prévu à l'ASSSL; la discussion devra se poursuivre directement avec Julie Desjardins.  |
| 13 juillet 2011<br>Rencontre   | Avec Myriam Huneau, agente de planification, ASSSL  | <a href="#">Mme Huneau sera la répondante de MNL pour la reconnaissance comme CRP par l'ASSSL. Elle propose qu'on utilise les formulaires prévus avec le PSOC car il n'y en a pas pour les CRP.</a>   |
| 29 septembre 2011  | Début des travaux de l'Équipe de projet Milieu de vie (découlant de la cible du Projet clinique visant à mettre en place le CRP MNL) dont le mandat est : Analyser et évaluer l'offre de service et les besoins, de façon qualitative, en périnatalité à Laval et ce, en lien avec les services suivants : relevailles, accompagnement, soutien à l'allaitement, cours prénataux. Discussion sur les services à mettre en place et les collaborations à établir. Évaluer la pertinence d'un guichet unique. L'Équipe de projet rassemble plusieurs partenaires. |   |
| 30 septembre 2011<br>Rencontre   | Avec Myriam Huneau, agente de planification, ASSSL  | Suite à la remise de 2 rencontres par Mme Huneau, il est prévu de discuter du dossier de la reconnaissance de MNL comme CRP par l'ASSSL pour fin de financement. La rencontre a été interrompue par un appel d'urgence qui a forcé Mme Huneau à quitter. Puis elle est partie en congé familial puis en congé de maladie. |
| 23 novembre 2011   | L'Équipe de projet se penche sur le soutien à l'allaitement, elle identifie un manque d'information en prénatal et cible 2 objectifs pour Mieux-Naître à Laval : 1. Soutenir l'allaitement en collaborant avec les partenaires Nourri-Source et La Leche notamment en offrant éventuellement un lieu pour une 5 <sup>ème</sup> halte en allaitement. 2. Offrir des services de consultante en lactation (IAB mentionne le besoin d'une consultante pour 1000 naissances; Laval en a une pour près de 5000 naissances).  |   |
| 24 novembre 2011<br>Rencontre  | Avec Denis Blanchard, directeur des affaires réseau à l'ASSSL   | Rencontre informelle où MNL le sensibilise aux enjeux régionaux et provinciaux de la reconnaissance d'un CRP, sollicitation d'une rencontre formelle pour en discuter.  |
| 29 novembre 2011<br>Rencontre  | Avec Francine Martel, consultante en lactation et membre du Comité régional en allaitement (CRAM)   | Dans le contexte où MNL souhaite être un partenaire pour l'atteinte des objectifs concernant l'allaitement à Laval et dans le contexte de la participation prochaine de MNL au CRAM (1 <sup>ère</sup> participation de MNL au CRAM ce même jour, participation assidue par la suite), Mme Martel                          |

|                               |  |  |
|-------------------------------|--|--|
|                               |  | expose la situation pour l'allaitement au CSSSL et son travail visant à instaurer des pratiques qui favorisent l'allaitement de même que l'accréditation Ami des bébés. Remise à MNL du plan d'action en allaitement du CRAM.  |
| 12 décembre 2011<br>Lettre    | MNL à Louise Trépanier, présidente d'élection CA du CSSSL  | Proposition d'une candidature au Conseil d'administration du CSSSL.  |
| 14 décembre 2011<br>Rencontre | Avec Myriam Huneau, agente de planification, ASSSL   | Mme Huneau part en congé de maternité. Elle s'engage à parler avec Julie Desjardins pour planifier une rencontre pour le dossier CRP avec Julie Desjardins, Denis Blanchard et son futur remplaçant.   |
| <b>2012</b>                   |  |  |
| 11 janvier 2012<br>Lettre     | MNL à Yves Bolduc, Ministre de la Santé et des Services sociaux  | Information sur l'évolution du projet, le plan d'affaire et demande de soutien financier pour le développement. « Pour le développement de notre offre de services, qui se veut complémentaire à celle disponible sur le territoire, nous travaillons en étroite collaboration avec l'ASSS, le CSSSL, les organismes familles et en périnatalité de la région. »   |
| 23 janvier 2012<br>Rencontre  | Avec Charles Patrick Diene, agent de planification, ASSSL (en remplacement de Mme Huneau)  | Premier contact, mise à jour des informations. Suite à la demande de MNL d'une rencontre de mise au point avec Julie Desjardins et Denis Blanchard (les 2 directions concernées à l'ASSSL), un Doodle a été envoyé et la rencontre est prévue le 27 février.   |
| 25 janvier 2012               | MNL à l'ASSSL  | Dépôt d'une première demande de financement au PSOC.   |
| 27 février 2012<br>Rencontre  | Avec Julie Desjardins, Coordinatrice, Directrice associée, affaires médicales et santé physique, Denis Blanchard : Direction des affaires réseau, France Morin, responsable PSOC et Charles Patrick Diene, Agent de planification; tous de l'ASSSL | M. Diene doit s'approprier le dossier, Mme Grégoire rencontrera (15 mars 2012) François Withom, attaché politique du ministre de la santé (Bolduc), un dossier sera monté conjointement par M. Diene et Mme Grégoire pour démontrer le respect des critères établis par le MSSS pour une reconnaissance à titre de CRP (pour le 1 <sup>er</sup> juin 2012). <a href="#">Une lettre de l'ASSSL à l'intention du MSSS sera rédigée (1<sup>er</sup> mai 2013) afin de recommander que le projet de MNL soit reconnu comme CRP et qu'il soit financé à ce titre suivant les dispositions prévues au cadre de référence du MSSS pour les CRP.</a> L'obtention d'un financement de départ en période de prédémarrage est souhaité. |
| 15 mars 2012<br>Rencontre     | Avec . François Whittom, attaché politique du ministre Bolduc  | Présentation de MNL, historique, liens avec l'ASSSL (démarches pour la reconnaissance à titre de CRP) et le CSSSL (développement de l'offre de services en complémentarité). Présentation de la situation provinciale des CRP. <a href="#">Demande principale de MNL : que le MSSS reçoive favorablement de l'ASSSL la recommandation de notre reconnaissance comme CRP et nous finance à ce titre. M. Whittom rappelle cette responsabilité appartient à notre ASSSL et que c'est d'elle qu'ils attendent la recommandation.</a>  |
| 2 avril 2012<br>Rencontre     | Avec Sylvie Bourassa, adjointe à la direction générale, CSSSL  | État de situation sur la collaboration très satisfaisante qu'obtient MNL dans le cadre des travaux de l'Équipe de projet chargée de réaliser l'atteinte de la cible prioritaire dont MNL est l'objet et des travaux sur le développement des services de MNL à titre de CRP, en complémentarité avec les ressources du milieu.   |
| 30 avril 2012<br>Rencontre    | Avec Claudette Girard, Directrice Famille-Enfance-Jeunesse, CSSSL et Dre Ève Riopel, Directrice médicale, CSSSL  | Présentation de MNL très semblable à celle-ci-haut décrite avec Mme Bourassa.  |

|   |   |   |
|---|---|---|
| 1 <sup>er</sup> mai 2012                  | L'Équipe de projet se penche sur l'accompagnement à la naissance et conclut à la pertinence d'une présentation du service aux médecins (cette présentation se fera finalement en février 2014).                                 |   |
| 28 juin 2012<br>Rencontre                 | Avec Charles Patrick Diene, agent de planification, ASSSL et Louise Boucher, directrice générale, Réseau des CRP du Québec  | M. Diene annonce des remaniements internes, il change de dossier et c'est son remplaçant qui prendra le relais des démarches pour la reconnaissance de MNL comme CRP par l'ASSSL. Mme Boucher est actuellement en communication avec Isabelle Côté, fonctionnaire au MSSS concernant la mise en place d'un processus de reconnaissance qui soit uniformisé pour toutes les ASSS et tous les CRP non encore financés à ce titre. À suivre.   |
| 16 octobre 2012<br>Rencontre              | Avec Eric Ndandji, agent de planification, ASSSL  | Première rencontre pour présenter le dossier MNL au remplaçant de Charles Patrick Diene.  |
| 24 octobre 2012<br>Rencontre              | Avec Eric Ndandji, agent de planification, ASSSL  | Planification de façon très détaillée du dossier à monter pour notre reconnaissance comme CRP par l'ASSSL afin qu'elle recommande au MSSS notre financement.  |
| 13 novembre 2012<br>Rencontre             | Avec Julie Desjardins, directrice à la Direction régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL   | Mme Desjardins annonce son intention que l'ASSSL soutienne financièrement le volet CRP du projet de MNL dans le cadre de son prédémarrage.  |
| <b>2013</b>                               |   |   |
| 11 janvier 2013<br>Rencontre              | Avec avec Julie Desjardins, directrice à la Direction régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL et Yves St-Onge, directeur régional de la qualité, de l'intégration et de la gestion des ressources, ASSSL | Présentation à M. St-Onge du projet et réponses à leurs questions à propos de nos liens avec les Maisons de la famille (souci de complémentarité), à propos de du montage financier de MNL et de l'évolution du projet... tout ceci pour lui permettre d'évaluer la possibilité d'offrir un soutien financier à MNL en cours de pré-démarrage. Le son de cloche de M. St-Onge est plutôt négatif, il explique notamment le manque d'argent pour du développement à l'ASSSL.                                 |
| 6 février 2013                            | MNL à l'ASSSL   | Dépôt d'une deuxième demande de financement au PSOC.  |
| 14 février 2013<br>Entretien téléphonique | Avec Julie Desjardins, directrice à la Direction régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL   | Mme Desjardins annonce un nouveau remaniement de dossiers, un nouvel et 4 <sup>ème</sup> agent de planification sera assigné à MNL. Elle note un discours encourageant sur la périnatalité au MSSS. Elle recommande que MNL sollicite une rencontre à court terme avec Caroline Barbir, directrice générale du CSSS.  |
| 11 mars 2013<br>Lettre                    | Julie Desjardins, Directrice régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL, à MNL  | Rappel des critères établis par le MSSS qui devront être rencontrés pour que MNL puisse être reconnu comme CRP. L'ASSSL dit connaître la mission de MNL et mentionne qu'en participant à plusieurs tables de travail avec le CSSSL et l'ASSSL, « votre organisme se positionne favorablement pour une éventuelle reconnaissance », « L'ASSSL est très consciente de l'apport des CRP auprès des nouveaux parents et souhaite que leur reconnaissance se poursuive malgré le contexte financier difficile. » |
| 27 mars 2013<br>Rencontre                 | Avec Caroline Barbir, directrice générale, CSSSL  | Présentation du projet de MNL. Mme Barbir manifeste l'étonnement ressenti lorsqu'elle a constaté la pauvreté des ressources communautaires en périnatalité à Laval; elle appuie les démarches de MNL pour développer ces ressources.  |

|  |  |  |
|--|--|--|
| 10 avril 2013<br>Rencontre                           | Avec Geneviève Gourde, attachée politique du ministre de la santé (Hébert)   | Présentation de MNL, Mme Gourde a eu une très bonne écoute. Isabelle Côté du MSSS était également présente. Mme Gourde et son ministre sont à s'approprier plusieurs dossiers, son objectif est de saisir nos préoccupations et mieux nous connaître.  |
| 23 mai 2013<br>Rencontre                             | Avec Julie Desjardins, Directrice régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL et François Godin, agent de planification, ASSSL.   | Présentation du dossier au nouvel agent. Pour le volet CRP, M. Godin s'approprie le dossier mais n'a pas terminé. Il envisage que le financement qui sera possible le sera par entente de services avec le CSSS (les relevailles notamment).   |
| 7 juin 2013<br>Rencontre                             | Avec François Godin, agent de planification, ASSSL.  | Le point sur les différents volets de développement de MNL. M. Godin planifie envoyer une lettre avec quelques annexes au MSSS pour leur signifier que l'ASSSL reconnaît MNL comme CRP et qu'elle demande du financement pour ses opérations. Il planifie faire cet envoi d'ici la mi-juillet et ce, tant pour une demande de financement pour le volet communautaire que pour le volet CRP.   |
| 17 juillet 2013<br>Rencontre                         | Avec François Godin, agent de planification, ASSSL.  | M. Godin demande que MNL envoie une lettre officielle à l'ASSSL accompagnée d'un document portant sur le respect des critères établis par le MSSS pour être reconnu à titre de CRP.  |
| 9 août 2013<br>Lettre                                | MNL à Julie Desjardins, Directrice régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL  | Demande que l'ASSSL complète les démarches auprès du MSSS afin que MNL soit reconnu comme CRP et obtienne un financement dès avril 2014 (activités tarifées). Demande d'un soutien financier pour les activités communautaires gratuites déjà amorcées.  |
| 9 août 2013<br>Pièce jointe à la lettre du même jour | MNL à Julie Desjardins, Directrice régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL  | <a href="#">Dossier démontrant comment MNL respecte les critères établis par le MSSS pour la reconnaissance d'un nouveau CRP (mêmes critères que ceux évoqués dans la lettre de M. Bureau du 24 février 2016).</a>   |
| 9 septembre 2013<br>Rencontre                        | Avec François Godin, agent de planification, ASSSL.  | M. Godin résume les discussions que l'ASSSL (Julie Desjardins, son adjointe Nicole Beaudry et François Godin) a eues avec le MSSS (Daniel Riverin et Isabelle Côté). L'ASSSL a rappelé que les réponses du MSSS au Réseau des CRP donnent à penser que si l'ASSSL recommande la reconnaissance de MNL comme CRP, cela ouvre la porte au financement. <a href="#">L'ASSSL se considère légitime de recevoir ce financement, comme les 10 autres régions qui en reçoivent. L'ASSSL a demandé par qui et par quel programme au MSSS les régions non-financées peuvent avoir accès à ce financement.</a> M. Godin nous informe que cette question est formellement posée à nouveau, cette fois par lettre de Julie Desjardins adressée au MSSS, ce jour-même (9 septembre) en soulignant que l'ASSSL considère que MNL répond aux critères exigés; la lettre est accompagnée de notre correspondance à l'ASSSL et de nos documents à l'appui de notre financement comme CRP de même que pour le volet communautaire.<br>Concernant le volet communautaire, MNL doit faire le processus pour être reconnu comme organisme communautaire, ceci étant préalable à toute subvention du PSOC. M. Godin et Mme Grégoire s'étonnent que ceci n'ait encore jamais été demandé à MNL. |
| 9 septembre 2013                                     | Sous-comité relevailles de l'Équipe de projet : fin des travaux ayant permis d'établir les caractéristiques du service de relevailles et la complémentarité souhaitée entre le CSSSL, MNL et le Centre de bénévolat de Laval, de même que les mécanismes de continuité et de références. |  |

|                                |  |   |
|--------------------------------|--|---|
| 8 octobre 2013<br>Lettre       | MNL à Julie Desjardins, Directrice régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL  | Demande de reconnaissance et d'admissibilité au financement à titre d'organisme communautaire autonome en santé et services sociaux (PSOC), incluant les divers documents exigés.   |
| 12 septembre 2013<br>Lettre    | Réjean Hébert, Ministre de la Santé et des Services sociaux, à MNL   | Considérant MNL comme un partenaire important du réseau de la santé et se disant très sensible à la mission poursuivie, le ministre annonce une aide de 40 000\$ puisée à même son budget discrétionnaire; il se dit « Confiant que cette contribution saura témoigner de l'intérêt que nous portons à votre initiative ».  |
| 23 septembre 2013<br>Rencontre | Avec François Godin, agent de planification, ASSSL.  | MNL informe M. Godin de l'obtention d'un budget discrétionnaire du ministre de la santé de 40 000\$, de l'appui du Chantier de l'économie sociale au Réseau des CRP et de l'accord du ministre Hébert à mettre en place un comité pour le développement des CRP.  |
| 18 octobre 2013<br>Rencontre   | Avec François Godin, agent de planification, ASSSL.  | M. Godin informe MNL que les échanges se poursuivent avec le MSSS : le 9 septembre le dossier MNL est exposé, le 25 septembre, l'ASSSL relance le MSSS, le 26 septembre, M. Daniel Riverin (MSSS) tente d'attacher les choses au niveau du financement des CRP, pour Laval, mais aussi pour le reste du Québec. Discussions amorcées entre l'ASSSL et le CSSSL au sujet d'entente de services avec MNL.   |
| 18 novembre 2013<br>Lettre     | MNL à Réjean Hébert, Ministre de la Santé et des Services sociaux  | Remerciements et rappel : « la viabilité du projet tient à notre reconnaissance à titre de CRP à Laval, ce que notre ASSSL a reconnu et signifié au MSSS il y a quelques mois, en demandant que le financement approprié soit accordé, à l'instar de plusieurs autres régions du Québec. »  |
| 3 décembre 2013<br>Rencontre   | Avec Claude Desjardins, PDG, Julie Desjardins, Directrice régionale de la coordination des programmes et services, François Godin, agent de planification, tous de l'ASSSL, et Luc Lepage, ancien directeur général du CSSSL et allié de MNL | Clarification du modèle de financement de MNL et dépôt des budgets de démarrage (novembre 2013 à mars 2014) et d'opérations (2014-2015). M. Desjardins s'engage à faire ses représentations à Québec pour le financement de MNL à titre de CRP. Il exprime sa préoccupation du fait que le processus de reconnaissance comme organisme communautaire ne soit pas complété; M. Godin assure que le dossier est complet et que ce n'est plus qu'une question de temps, la réunion du comité concerné étant prévu en janvier. M. Desjardins indique que si le MSSS fait descendre l'argent en précisant que c'est pour le CRP, cela aidera. MNL lui indique que l'attachée du ministre de la santé dit que si l'ASSSL leur indique qu'ils priorisent la mise en place du CRP, ça aidera à faire descendre l'argent (!) |
| 19 décembre 2013<br>Lettre     | Julie Desjardins, Directrice régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL à MNL  | Annnonce de l'attribution d'une allocation non récurrente de 20 000\$ pour 2013-2014 par l'ASSSL afin de compléter les démarches de démarrage et poursuivre l'« implication régionale [MNL] à l'intérieur du continuum de services en périnatalité ».   |
| <b>2014</b>                    |  |   |
| 17 janvier 2014<br>Lettre      | MNL à Julie Desjardins, Directrice régionale de la coordination des programmes et services, ASSSL  | Remerciement pour l'allocation consentie et MNL souligne : « l'importance que l'ASSSL signifie au MSSS l'urgence de la situation. Nous demeurons confiantes que le MSSS souhaite voir un CRP s'installer à Laval, l'allocation discrétionnaire du ministre Réjean Hébert (40 000\$) en témoigne clairement, mais la viabilité de l'entreprise repose sur l'octroi d'un financement à titre de CRP »   |
| 7 février 2014                 | MNL à l'ASSSL  | Dépôt d'une troisième demande de financement au PSOC.   |

|  |   |   |
|--|---|---|
| 13 février 2014<br>Lettre  | MNL à Geneviève Gourde,<br>attachée politique du ministre<br>Hébert   | Demande de confirmation d'un soutien financier à titre de CRP :<br>« Nous sommes conscientes que le financement des CRP est un dossier actuellement en discussion au niveau national et que, si la volonté de voir les CRP se développer et se consolider est présente, les modalités de financement ne sont pas encore précisées, ce qui peut prendre des délais importants. C'est pourquoi nous demandons qu'une solution à court terme soit convenue... »                        |
| 13 mars 2014   | Sous-comité Rencontres prénatales de l'Équipe de projet, fin des travaux : le sous-comité s'est subdivisé en 2 comités, l'un pour élaborer le contenu des rencontres et l'autre pour faire un plan d'action pour la mise en œuvre (promotion, mécanismes de référence). |   |
| 3 avril 2014<br>Entretien<br>téléphonique  | Avec Hélène Duval, Agente de planification, programmation et recherche, ASSSL   | Mme Duval s'enquiert d'informations complémentaires pour compléter le portrait de MNL en vue de sa reconnaissance comme organisme communautaire afin de prétendre au financement par le PSOC.   |
| AVRIL 2014 : début des services tarifés, tel que prévu au plan d'affaire, malgré l'absence de locaux (2 maisons de la familles offrent l'accès à leurs locaux). Élections en avril 2014, changement de gouvernement. |   |   |
| 9 mai 2014<br>Lettre   | MNL à Francine Charbonneau,<br>députée de Mille-Îles et ministre<br>responsable de la région de Laval   | Sollicitation d'une rencontre pour la sensibiliser aux défis auxquels fait face MNL pour la poursuite du projet et obtenir son éclairage sur les étapes à venir et ce qu'elle entrevoit possible pour la suite.   |
| 17 juin 2014<br>Entretien<br>téléphonique  | Avec Daniel Riverin, directeur à la<br>Direction Mère-Enfant du MSSS  | Pour le financement des CRP, M. Riverin est dans le noir total, il n'a rien d'encourageant ou de décourageant à dire, il attend l'attribution des crédits, mais il souligne le climat d'austérité général. Pour le volet communautaire de MNL (PSOC) aucun nouvel argent n'est prévu cette année. Il souligne qu'au besoin, il pourrait émettre un avis de pertinence au sujet de MNL.  |
| 20 juin 2014<br>Lettre   | Nicole Beaudry, directrice adjointe<br>de la coordination des<br>programmes et services, ASSSL  | En suivi de la lettre du 8 octobre 2013 à Julie Desjardins, annonce que MNL n'a pas été reconnu admissible au financement par le PSOC (volet communautaire) étant donné que l'organisme est une entreprise d'économie sociale. NOTE : l'annonce dans cette lettre constitue une première nationale et est entre les mains du Chantier de l'économie sociale qui s'inquiète des répercussions potentielles pour les nombreuses entreprises d'économie sociale financées par le PSOC. |
| 23 juin 2014<br>Rencontre  | Avec Francine Charbonneau,<br>députée de Mille-Îles et ministre<br>responsable de la région de Laval  | La ministre réitère son appui à MNL. Elle va remettre en main propre une dizaine de lettres adressées à divers ministres pour tenter que MNL obtienne un montant qui permettra de fonctionner tandis que les budgets sont gelés pour les programmes du MSSS.  |
| 30 juin 2014<br>Lettre   | MNL à Francine Charbonneau,<br>députée de Mille-Îles et ministre<br>responsable de la région de Laval   | En suivi de la rencontre et dans l'attente d'une subvention du MSSS en économie sociale, précisions sur les montants requis pour démarrer adéquatement (289 713\$) et demande de contribution financière pour l'atteinte des objectifs.   |
| 30 juin 2014<br>Lettre   | MNL à Gaëtan Barrette, Ministre<br>de la Santé et des Services<br>sociaux   | Présentation de MNL et des enjeux pour le développement du CRP qui passe par un financement en économie sociale par le MSSS, demande de soutien financier. NOTE : la lettre fut remise en main propre par Francine Charbonneau.   |
| 25 juillet 2014<br>Rencontre   | Avec François Godin, agent de<br>planification, ASSSL.  | L'ASSSL a été contactée par la Conférence régionale des élus (CRÉ) qui finance les entreprises d'économie sociale et s'inquiète que MNL n'ait pas été reconnu admissible au financement par le PSOC. Cela touche potentiellement d'autres entreprises d'économie sociale à Laval  |

|                                       |  |   |
|---------------------------------------|--|---|
|                                       |  | qui reçoivent du PSOC. L'ASSSL disposerait d'enveloppes d'équité, ce qui leur donne des marges de manœuvre financières qui pourraient se traduire en ententes de services avec MNL.   |
| 28 août 2014<br>Rencontre             | France Choquette, directrice FEJ, CSSS   | Nouvellement en poste et autrefois consultante en lactation, Mme Choquette offre un très bon accueil au projet de MNL. Elle souhaite que les conditions d'accouchement soient améliorées à CSL et appuie la mission de MNL.   |
| 18 septembre 2014<br>Rencontre        | Avec François Godin, agent de planification, ASSSL.  | Il annonce que le CSSSL sera l'acteur clé pour développer des ententes de services, l'ASSSL demeurera impliquée. MNL sera invité à rencontrer des représentantes du CSSSL pour en discuter; les ententes pourraient porter sur les cours prénatals, les relevailles et le volet communautaire (milieu de vie, café causerie, centre de références). Selon lui, la participation de l'ASSSL à assumer une partie d'un loyer pour MNL sera possible seulement dans le cadre où cela permettrait à une entente de services de se concrétiser.  |
| 17 novembre 2014<br>Entretien téléph. | Avec François Godin, agent de planification, ASSSL.  | Il demande que MNL dépose un un bilan des activités et services rendus dans le cadre du 20 000\$ octroyé, en vue de le renouveler.  |
| 17 décembre 2014<br>Entretien téléph. | Avec Céline Morissette, coordonnatrice de la Table péri, CSSSL   | Elle annonce que l'entente à développer avec MNL sera pour le service de relevailles.   |
| <b>2015</b>                           |  |   |
| 30 janvier 2015                       | MNL à l'ASSSL  | Dépôt d'une quatrième demande de financement au PSOC.<br>NOTE : En décembre 2014, le Réseau des CRP rencontre Michel Jobin et Kim Leclerc, attachés politiques du ministre Barrette, avec un représentant du Chantier de l'économie sociale. Ils ont notamment soulevé le précédent dont MNL fait l'objet en étant non admissible au PSOC en vertu de son état d'entreprise d'économie sociale. Louise Boucher, directrice du Réseau des CRP, dit avoir senti de l'ouverture de la part des attachés politiques à solutionner la problématique : « Le comment reste à préciser, mais il pourrait par exemple, s'agir d'une directive ministérielle, à suivre! » dit-elle. |
| 4 février 2015<br>Rencontre           | Avec Céline Morissette, coordonnatrice, Table périnatalité, Marie-Joëlle Fluet, organisatrice communautaire, toutes deux du CSSSL, et Catherine Robichaud, agente de planification et programme, Direction de la santé publique, ASSSL | Première rencontre du comité responsable de développer une entente de services pour les relevailles à domicile. MNL devra présenter un budget. Le 24 février, le budget est déposé, le 16 mars, une révision du budget est demandée. Le 24 mars, nouveau budget déposé. Le 7 mai, France Choquette, directrice Famille-Enfance-Jeunesse au CSSSL, convient avec MNL que 35 000\$ récurrent sera octroyé pour les relevailles débutant en juillet 2015 et 30 000\$ non récurrent pour le développement et la mise en place des services.   |
| 17 février 2015<br>Entretien téléph.  | Avec François Godin, agent de planification, ASSSL.  | Il se dit très satisfait du rapport déposé en décembre par MNL et annonce que l'allocation de 20 000\$ est à nouveau accordée.  |
| 23 février 2015<br>Rencontre          | Avec Francine Charbonneau, députée de Mille-Îles et ministre responsable de la région de Laval   | Présentation du portrait clair de la situation de MNL, notamment l'absence des 2 subventions essentielles à la viabilité. La ministre en a discuté directement avec le ministre Barrette qui s'est dit étonné. Il lui a demandé si c'était un projet auquel elle tenait; la réponse est « Oui bien sur ». Il va voir pour un discrétionnaire pour 2015-16 et voir de plus près ce qu'il en est pour les 2 autres subventions requises.  |



|  |  |   |
|--|--|---|
| 16 mars 2015<br>Entretien téléphonique   | Avec Michel Jobin, attaché politique du ministre de la santé, G. Barrette                      | Présentation de MNL et de sa situation financière, enjeux régionaux et provinciaux pour le développement du CRP. <i>M. Jobin s'est dit sensible à la situation de MNL, il n'a entendu que du bien du projet et il n'a pas de doute sur le fait que MNL répond à un besoin.</i> Pour 2015-2016, il est impossible d'avoir une nouvelle subvention. Le budget qui sera présenté par le gouvernement le 26 mars suit un mot d'ordre généralisé qui empêche de sortir de nouveaux budgets. <i>M. Jobin dit que la situation serait différente pour 2016-2017, laissant à penser que MNL pourrait alors avoir une subvention.</i> À court terme, seul un montant puisé à même le budget discrétionnaire du ministre est envisageable et pour un montant maximal (non garanti) de 10 000\$. |
| 31 mars 2015 : réponse des partenaires régionaux (Ville, CRÉ, CLD, ASSSL, CSSSL) qui contribuent collectivement à hauteur de 223 000\$, ce qui permettra d'accéder à des locaux, l'embauche d'une équipe de base, la mise en place du services de relevailles et le développement de l'offre de services.                |  |   |
| 27 avril 2015<br>Lettre  | MNL à Gaétan Barrette, Ministre de la Santé et des Services sociaux                            | Remise en main propre par Francine Charbonneau, présentation de l'évolution du projet, demande de participation au montage financier (budget discrétionnaire) pour l'année en cours et demande de financement à titre de CRP pour l'année suivante.   |
| 3 juin 2015<br>Lettre  | France Choquette, cadre supérieure, Direction du programme jeunesse, CISSSL, à MNL             | Annonce de la décision du CISSS de conclure une entente de services avec MNL pour l'implantation et le déploiement des services de relevailles à domicile. 30 000\$ pour développer et implanter, 35 000\$ pour offrir les services en 2005-2016.   |
| 30 juillet 2015<br>Communication courriel  | D'une attachée de la ministre Charbonneau à Michel Jobin, attaché du ministre Barrette         | <i>Relance pour que 1- MNL obtienne une réponse à la demande de discrétionnaire de 10 000\$ déposée le 27 avril dernier et 2 – pour solliciter une rencontre à Québec afin d'exposer la situation et le besoin de confirmer une subvention en économie sociale du MSSS pour la poursuite de la mission en 2016-17. Accusé de réception reçu.</i>  |
| 3 août 2015<br>Lettre  | Danièle Dulude, Présidente-directrice-générale adjointe, CISSSL à MNL                          | Le CISSSL ne peut répondre positivement à la demande de soutien financier par le PSOC puisqu'il ne dispose d'aucune disponibilité budgétaire. « Le CISSSL demeure toutefois sensible à l'intérêt et à l'engagement que vous portez à votre clientèle et vous souhaite un franc succès dans la réalisation des activités de votre organisme ».   |
| 21 août 2015<br>Rencontre  | Avec Francine Charbonneau, députée de Mille-Îles et ministre responsable de la région de Laval | Pour faire le point sur la situation de MNL qui fait face à l'inconnu pour l'année financière 2016-2017, n'ayant toujours pas obtenu confirmation du financement de sa mission par des crédits du MSSS. Demande pour qu'elle intervienne auprès de son collègue le ministre de la santé.  |
| 10 septembre 2015<br>Lettre  | MNL à Michel Jobin, attaché politique du ministre de la santé, G. Barrette                     | <i>MNL rappelle l'entretien du 16 mars 2015 et la lettre au ministre Barrette du 27 avril 2015 demeurée sans réponse. MNL demande quand espérer une réponse et sollicite une rencontre afin de discuter du besoin d'un financement en économie sociale du MSSS, à l'instar des autres centres de ressources périnatales, pour l'année 2016-2017.</i>  |
| 14 septembre 2015 : inauguration des nouveaux locaux de MNL où étaient invités et présents, notamment : Francine Charbonneau, ministre responsable de la région de Laval, Julie Vaillancourt, directrice programme jeunesse au CISSSL, Marc Demers, maire de Laval, Serge Lamontagne, directeur général, Ville de Laval. |  |   |

|                              |   |  |
|------------------------------|---|--|
| 21 septembre 2015<br>Lettre  | MNL à Francine Charbonneau, députée de Mille-Îles et ministre responsable de la région de Laval                                       | Résumé de la collaboration des partenaires régionaux, rappel du modèle d'affaire (financement de la mission CRP par le MSSS et du volet communautaire par le PSOC). « Nous avons besoin que le dossier chemine au MSSS afin que Laval puisse, à l'instar de plusieurs autres régions et comme 3ème ville en importance au Québec, bénéficier du financement nécessaire à l'opération d'un CRP. »   |
| 5 octobre 2015<br>Lettre     | Michel Jobin, attaché politique du ministre Barrette, à MNL   | Ayant reçu la lettre de MNL à madame Charbonneau du 21 septembre, on informe MNL : « Nous analyserons votre requête avec célérité et nous vous reviendrons dans les meilleurs délais ».  |
| 23 novembre 2015<br>Lettre   | MNL à Michel Jobin, attaché politique du ministre Barrette  | Suivi incluant un Rapport synthèse de l'inauguration du 14 septembre (photos et citations des dignitaires); rapport des principales réalisations de MNL depuis le 31 mars 2015. La lettre propose une démarche partenariale avec le Réseau des CRP et le MSSS et rappelle l'urgence de la situation pour assurer la pérennité des opérations de MNL.   |
| 7 décembre 2015<br>Rencontre | Avec le comité de coordination de l'entente de services   | La représentante du CISSSL, Odette Ducharme lance les démarches pour renouveler l'entente de services de relevailles pour 2016-17.   |
| <b>2016</b>                  |   |  |
| 6 janvier 2016<br>Lettre     | Gaétan Barrette, Ministre de la Santé et des Services sociaux, à MNL  | Annonce d'un soutien de 5 000\$ puisé à même son budget discrétionnaire et s'appliquant à l'exercice 2015-2016.  |
| 7 janvier 2016<br>Rencontre  | Avec Danièle Dulude, Présidente directrice générale adjointe, CISSSL et Nicole Beaudry, conseillère professionnelle à la PDGA, CISSSL | Présentation de MNL, historique des 5 dernières années, liens développés, investissement des partenaires régionaux, enjeux pour la pérennité des services offerts aux familles. Demande de MNL que le CISSSL poursuive les démarches entamées par l'ASSSL en 2013 afin que le MSSS soit sollicité pour l'octroi d'un budget pour opérer un CRP dans la région, dans le contexte où l'ASSSL a reconnu que MNL respectait les critères établis par le MSSS pour être CRP. Mme Dulude reçoit avec intérêt la présentation mais doit s'appropriier le dossier avant de donner les suites demandées auprès du MSSS. |
| 30 janvier 2016<br>Lettre    | MNL à Danièle Dulude, Présidente directrice générale adjointe, CISSSL   | MNL réitère la demande de relancer le MSSS afin que la région reçoive un financement pour la poursuite des activités du CRP de Laval et souligne l'urgence de la situation.  |
| 30 janvier 2016<br>Lettre    | MNL à Francine Charbonneau, députée de Mille-Îles et ministre responsable de la région de Laval                                       | Communication concernant notre inquiétude profonde sur le sort de MNL au-delà du 31 mars 2016, sensibilisation au caractère urgent de la situation pour sauver MNL de la fermeture des portes, de la faillite et de la mise à pied de l'équipe. Information sur la progression des activités (36 au calendrier pour l'hiver et le printemps), sur l'achalandage qui augmente, sur la liste d'attente qui se constitue pour les relevailles.  |
| 5 février 2016               | MNL à l'ASSSL   | Dépôt d'une sixième demande de financement au PSOC (le formulaire est utilisé cette fois pour formuler l'ensemble des besoins de MNL, tant le volet communautaire que le volet CRP en économie sociale).   |
| 21 février 2016<br>Lettre    | MNL à Caroline Barbir, Présidente directrice générale, CISSSL   | Communication sur la situation urgente vécue par MNL et demande afin qu'elle intervienne auprès du MSSS pour que Laval obtienne un financement pour opérer un CRP dans la région.  |

## Annexe 2 – Lettre de Daniel Riverin, MSSS à MNL – 23 février 2016

---

Ministère de la Santé  
et des Services  
sociaux

Québec 

Direction générale des services de santé et médecin universitaire  
Direction des soins spécialisés

Québec, le 23 février 2016

Madame Lysane Grégoire  
Directrice générale  
Mieux-Naitre à Laval  
lgregoire@mieuxnaitre.org

Madame,

Depuis plusieurs mois, vous nous sollicitez afin d'obtenir du financement pour l'organisme Mieux-Naitre à Laval. Comme cela vous a déjà été mentionné, le ministère de la Santé et des Services sociaux ne finance plus les centres de ressources périnatales (CRP) à la pièce. Les crédits ont été transférés au niveau régional depuis 2008.

Par ailleurs, nous appuyons la démarche entamée par madame Louise Boucher et le Réseau des CRP afin que le budget d'économie sociale disponible pour la consolidation et le développement de nouveaux CRP puisse être bonifié.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Daniel Riverin

1075, chemin Sainte-Foy, 11<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
Téléphone : 418 266-5827  
Télécopieur : 418 266-4609

## Annexe 3 – Lettre de Michel A. Bureau, MSSS au Réseau des CRP – 24 février 2016

Ministère de la Santé  
et des Services  
sociaux

Québec 

Direction générale des services de santé et médecine universitaire  
Bureau du sous-ministre associé

Québec, le 24 février 2016

Madame Louise Boucher  
Directrice  
Réseau des centres de ressources périnatales  
du Québec  
direction@reseaudescrp.org

Madame,

La présente est en réponse à votre lettre du 4 février dernier adressée au ministre de la Santé et des Services sociaux, docteur Gaétan Barrette. Elle fait également écho aux différentes lettres provenant du Centre de ressources périnatales (CRP) Mieux-Naitre à Laval concernant la précarité de l'organisme et son incapacité à consolider ses activités faute de financement adéquat.

Comme vous le savez, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a régionalisé le financement des CRP en 2008. Le transfert des crédits vers les agences de la santé et des services sociaux de l'époque était accompagné des principes suivants : la continuité du financement des CRP, la continuité des services offerts aux familles par les CRP; la prise en compte de l'autonomie reconnue des CRP ainsi que la transparence et le respect mutuel entre l'agence et le CRP qui œuvre sur son territoire. Il n'y a dès lors plus de financement individuel des CRP par le MSSS. La responsabilité est dorénavant déléguée aux centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et ce sont à ces instances régionales qu'incombe le rôle de s'assurer de la complémentarité de l'offre de service.

Dans cette optique, nous appuyons votre démarche auprès du Chantier d'économie sociale afin que le financement des CRP existants soit consolidé et que de nouveaux CRP, comme celui de Laval, puissent se développer. Nous croyons que le modèle d'économie sociale est un financement porteur pour le développement des CRP, dans la mesure où il s'intègre à la gestion régionale faite par les CISSS. Ainsi, les critères suivants devraient guider l'attribution : la concertation de tous les acteurs du milieu, le respect des particularités régionales, la complémentarité, la gestion par protocoles d'entente avec les partenaires, de même que le maintien des standards de qualité au niveau de la formation et des services offerts.

Par conséquent, nous soutenons votre démarche et nous souhaitons que le budget d'économie sociale disponible pour les centres de ressources périnatales puisse être bonifié.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre associé,

  
Michel A. Bureau, M.D., FRCPC

N/Réf. : 16-MU-00156

### Impacts pour les futurs et nouveaux parents de Laval

- Perte de l'accès à un milieu de vie communautaire et interculturel (aire bistro, aire de jeux pour bambins, grande cuisine) qui leur est dédié, qu'ils sont invités à investir et qui leur offre : accueil chaleureux, espace de rencontres, écoute, références, prêt de livres, documentation et cafés causerie thématiques, le tout dans un espace confortable.
- Perte du service de relevailles à domicile qui procure un répit salutaire, surtout lorsque le contexte de vie de la famille est difficile, ce qui est le cas de la majeure partie de notre clientèle. Le service est actuellement donné à pleine capacité avec 2 assistantes périnatales (à temps partiel). MNL gère une liste d'attente.
- Perte de l'accès à des rencontres prénatales en groupes formés d'un maximum de 8 couples, ce qui permet une approche personnalisée, un temps pour les questions-échanges et la possibilité de tisser des liens (chaque cohorte forme un groupe Facebook privé et est convié à un « party de bébés » pour se revoir après l'accouchement). Les rencontres offrent une attention particulière aux pères avec un intervenant masculin et 4 rencontres d'une heure entre hommes.
- Perte de l'accès à diverses activités physiques pré et postnatales (yoga, baladi, ballon forme).
- Perte de l'accès à divers cours et ateliers favorisant l'adaptation à la vie avec un nouveau-né, le lien d'attachement, la co-parentalité harmonieuse, la santé naturelle. Voici les principales activités au calendrier hiver-printemps 2016 :
  - Massage de bébé
  - Soins au nouveau-né
  - Portage (débutant et avancé)
  - Rencontres postnatales
  - Sommeil de bébé
  - Langage des signes
  - Accompagner l'éveil de la psychomotricité
  - Construire le lien d'attachement
  - Communication en harmonie
  - Cercle d'empathie
  - Parents tandem
  - Tente rouge
  - Introduction des solides (DME)
  - L'ABC du bébé – les besoins fondamentaux
  - RCR- faire face aux urgences
  - Premiers soins
  - Prévenir la noyade
  - Maux d'hiver
  - Pharmacie de base
  - Soins essentiels pour maman
  - Conscient de ce que vous mangez?
- Perte de l'accès abordable aux divers services (tarifs modulés selon le revenu familial, incluant la gratuité).
- Perte de l'appui fourni aux citoyennes qui souhaitent avoir accès aux services des sages-femmes à Laval.

### Impacts pour le CISSSL et le MSSS

- Perte d'un fort levier pour l'atteinte des buts de la Politique de périnatalité du Québec, par exemples :
  - Nos rencontres prénatales visent le renforcement de la confiance dans le processus physiologique de l'accouchement et ainsi, à réduire les taux d'interventions obstétricales évitables et à augmenter la satisfaction des parents de l'expérience de mettre au monde leur enfant.
  - La préparation à l'allaitement offerte aux parents par une consultante en lactation IBCLC tient compte de l'évaluation de l'implantation des Lignes directrices en allaitement du Québec et vise à contribuer à l'atteinte de la certification Ami des bébés pour le CISSSL en renforçant (ou en suscitant) le désir d'allaiter en période prénatale.
- Perte d'un levier pour l'atteinte d'objectifs de santé publique, par exemples :
  - Nos activités physiques contribuent à l'adoption de saines habitudes de vie et favorisent un retour progressif à l'activité physique en considérant les particularités physiques et les besoins des femmes en pré et postnatal.

- Certains ateliers visent la saine alimentation : Rencontres prénatales pour l'alimentation durant la grossesse; atelier sur l'introduction des solides suivant les recommandations officielles par une nutritionniste; ateliers Conscients de ce que vous mangez visant à informer les parents et les sensibiliser au contenu de leur garde-manger (valeur nutritive).
- Arrêt des retombées des investissements du réseau régional de santé au cours des dernières années (105 000\$) qui n'auront permis de mettre en place le CRP qu'au bénéfice d'une infime clientèle, celle desservie ces derniers mois.
- Cessation de l'atteinte de la cible priorisée au Projet clinique : Collaborer à la mise en place d'un milieu de vie communautaire et interculturel rédié aux parents lors de la période périnatale.
- Impossibilité de poursuivre l'entente de services de relevailles prévue récurrente par le CISSSL et ainsi perte d'un outil permettant d'assumer la responsabilité populationnelle qui lui est confiée en vertu de la loi sur la santé et les services sociaux ainsi que dans le Programme national de santé publique (PNSP).

### **Impacts pour les proches partenaires qui ont cru et investi dans le projet de MNL**

- Impossibilité de rembourser le prêt de 100 000\$ consenti par le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) pour soutenir le prédémarrage de MNL
- Investissements financiers des partenaires régionaux et de plusieurs élus rendus inutiles

| <b>Investissements financiers des partenaires depuis 2010</b>                                      |                   |
|--|-------------------|
| <b>Conférence régionale des élus (CRÉ)</b>   | <b>128 000 \$</b> |
| <b>Centre local de développement (CLD)</b>   | <b>53 500 \$</b>  |
| <b>Ville de Laval</b>  | <b>10 000 \$</b>  |
| <b>Élus (budgets discrétionnaires ministres et députés, subventions à l'action bénévole (SAB))</b> | <b>76 021 \$</b>  |

- Arrêt des collaborations avec les concertations locales d'Avenir d'enfants (Vizaxion et Jeun'Est en forme) qui ont identifié des besoins en périnatalité et avec qui des actions sont en cours et projetées.
- Ville de Laval, municipalité Amie des familles, ne disposera plus d'un Centre de ressources périnatales offrant des services complets aux futures et nouvelles familles, ce qui constitue la perte d'un attrait important pour ces dernières.

### **Impacts pour MNL et son équipe**

- Mise à pied de 4 ressources humaines et empêchement de la création d'emploi prévue vers une équipe formée d'une quinzaine de personnes suivant le plan d'affaire en fonction du bassin potentiel de la clientèle.
- Arrêt de fournir du travail à une équipe de plus d'une quinzaine de contractuel-les.
- Cessation de la progression des inscriptions et de l'augmentation de la clientèle à laquelle on assiste depuis l'intégration dans les nouveaux locaux. Toutes activités confondues, l'achalandage était en moyenne de 66.5 inscriptions-participants/mois pour les mois d'automne 2015 (septembre à décembre) et d'une moyenne de 181.5 inscriptions-participants/mois pour les mois d'hiver 2016 (janvier et février).
- Bris d'un bail de 6 ans négocié à prix très avantageux (11.50\$/pi carré) et où le propriétaire a consenti un investissement de plus de 15 000\$ en améliorations locatives.
- Empêchement de poursuivre une mission en laquelle toute l'équipe croit profondément.

Ville de Laval, 3<sup>e</sup> ville en importance au Québec, connaît une croissance démographique soutenue avec un taux de naissance (8,9 %) 5 fois plus important que celui de Montréal (1,7 %). Le territoire lavallois dénombre plus de 4 300 naissances par année faisant de MNL le CRP desservant potentiellement le plus grand nombre de familles au Québec.

### **Mieux accompagner les familles - De la naissance de l'enfant jusqu'à la petite enfance**

Trois-Rivières, le 2 avril 2014. – En cette 29<sup>e</sup> journée de campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, s'engage à présenter une nouvelle Stratégie de mise en œuvre de la Politique de périnatalité (...)

Les enfants sont la plus grande richesse d'une société. Protéger leur santé, assurer leur développement et veiller à leur bien-être est essentiel et nous sommes résolu à accompagner les familles en ce sens. Nous le ferons sur plusieurs plans, avec cohérence, afin de constituer un véritable filet social autour de l'enfant.

- Philippe Couillard

### **Rappel de l'utilité sociale de MNL...**

#### **... en lien avec la Politique de périnatalité 2008-2018 du Québec**

MNL inscrit ses produits/services et ses activités en parfaite cohérence avec les buts et les convictions de la Politique de périnatalité 2008-2018 du MSSS.

La Politique de périnatalité du MSSS est basée sur un principe fondamental : **la femme enceinte, l'enfant et sa famille sont au cœur de l'intervention**. Elle fixe les **buts** suivants :

- aider les femmes enceintes à vivre une maternité sereine et en santé, en accord avec leurs désirs;
- favoriser la santé, le bien-être et le développement optimal de l'enfant;
- soutenir les mères et les pères dans leur expérience périnatale, leur adaptation à leur nouveau rôle et, plus particulièrement, dans le développement de leurs habiletés parentales;
- contribuer à réduire les inégalités sociales entre les familles;
- assurer, en présence d'une situation particulière au cours de la période périnatale, une réponse adaptée aux besoins de chacun : fratrie, famille élargie, réseau naturel;
- soutenir les initiatives locales en réponse aux besoins particuliers des communautés et reconnaître la contribution de celles-ci à la constitution d'un tissu social fort;
- contribuer, sur le plan social, à l'amélioration, à la cohérence et à la complémentarité des mesures et des programmes interministériels à l'égard des enfants et de leur famille, particulièrement en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté.

Pour atteindre ces buts, le MSSS entend **améliorer l'accès aux services de périnatalité** et en garantir **la continuité durant toute la période périnatale**. Ces services seront adaptés pour mieux répondre à la **diversité des besoins d'aujourd'hui**, dans une optique privilégiant la qualité et l'efficacité, toujours dans le **respect de l'autonomie** de la femme et des parents, et dans le **respect de leurs choix**.

La Politique prend appui sur les **convictions** suivantes :

- la grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont des processus physiologiques naturels;
- la parentalité constitue une réalité multidimensionnelle;
- les mères et les pères sont compétents;
- la qualité de la relation d'attachement de l'enfant constitue un élément fondamental pour son développement optimal;
- chaque naissance fait appel à la solidarité et à la responsabilité collective.

### ... en lien avec les priorités de l'ASSSL

Le Plan d'action régional de santé publique 2008-2012 de l'ASSSL mise, entre naissance fait appel à la solidarité et à la responsabilité collective.

autres, sur la **promotion et la prévention en périnatalité et en petite enfance**.

Le Plan identifie, à cet effet, deux cibles :

- collaborer, avec les partenaires, à la mise en place de la Politique de périnatalité afin que des mesures adaptées visant le soutien aux familles accueillant un premier enfant soient développées;
- améliorer les SIPPE pour soutenir le développement des compétences personnelles et sociales des parents vulnérables et favoriser le développement sain des enfants.

Dans le cadre de la consultation régionale Les Rendez-vous de la solidarité 2009, l'ASSSL de Laval présentait au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), un mémoire intitulé « La pauvreté à Laval, Au-delà des apparences ».

Parmi les recommandations du Mémoire, notons que « il faut continuer **d'adapter nos façons de faire et nos pratiques** pour rejoindre les personnes marginalisées en raison de leur condition sociale, économique, ethnoculturelle ou de santé ». Pour progresser en ce sens, il faudra, entre autres :

- porter attention au financement des organismes communautaires favorisant l'aménagement d'environnements favorables et l'action auprès des personnes et des collectivités appauvries et exclues socialement;
- contribuer au développement des enfants et des jeunes les plus vulnérables en raison de leur condition socioéconomique ou de santé;
- concevoir des interventions adaptées à la réalité propre aux communautés ethnoculturelles et aux nouveaux arrivants.

### ... en lien avec les priorités de la Table en périnatalité du CSSSL

La Table de périnatalité a été mise en place sous la responsabilité de la Direction Famille-Enfance-Jeunesse du CSSSL et est supporté par des professionnelles de l'ASSSL, de cliniques médicales, de représentants d'hôpitaux desservant la clientèle de Laval ainsi que par d'autres organismes ciblés incluant des organismes communautaires dont MNL.

Le **mandat général de la Table** consistait entre autres à:

- déterminer, au besoin, la mise en place d'équipes de projet qui verront à assurer la réalisation de la Politique de périnatalité et des mandats spécifiques de cette Table ainsi qu'à produire les livrables dans un échéancier précis.

Dans le cadre de l'élaboration du **Projet clinique à mettre en œuvre de 2011 à 2016**, les travaux de la Table ont permis d'identifier 32 cibles d'action (voir annexe 10) dont certaines ont été priorisées et touchent MNL :



- collaborer à la création d'un milieu de vie communautaire et interculturel pour les parents qui vivent la période périnatale (discussion en cours avec l'organisme sur quels services à mettre en place et quelle collaboration développer);
- assurer l'accès pour tous les futurs parents à des informations prénatales de qualité transmises sur une base individuelle ou de groupe, par du personnel formé à cette fin; services à mettre rapidement en place avec le projet de centre de ressources périnatales.

De plus, certaines cibles sont **transversales au niveau de l'ensemble des cibles du CSSSL** et toutes les tables doivent les prendre en compte, notons la cible transversale communautaire :

- soutenir l'action communautaire et les activités et services alternatifs des organismes communautaires afin d'agir de manière transversale sur l'ensemble des déterminants de la santé et des déterminants sociaux.



*Nancy Millette, A2 Photographes*

